



SAR la Princesse Lalla Asmaa

Un engagement sans faille en faveur des enfants malentendants

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10324

Lundi 30 Septembre 2024

*Changement de cap face à un secteur privé à la traîne
et une grande dépendance des fonds publics*

Les crédits verts comme issue



Page 3



Nasser Bourita : Le soutien international à la marocanité du Sahara confirme l'irréversibilité d'une solution basée exclusivement sur le plan d'autonomie et la souveraineté nationale

Page 5



**Hassan Nasrallah tué par
une frappe israélienne**

Page 8

SAR la Princesse Lalla Asmaa, un engagement sans faille en faveur des enfants malentendants

Actualité



La Famille Royale et, avec elle, le peuple marocain, ont célébré dimanche l'anniversaire de SAR la Princesse Lalla Asmaa, une occasion de mettre en avant les différentes actions de Son Altesse Royale dans le domaine social et son engagement constant en faveur de l'amélioration des conditions des enfants à besoins spécifiques, notamment les enfants sourds-muets.

Princesse au grand cœur, SAR la Princesse Lalla Asmaa s'est engagée dès son jeune âge dans le militantisme social, en veillant en permanence au bien-être des enfants sourds-muets et entreprenant des initiatives à même de contribuer à leur insertion dans le tissu social en tant que citoyens à part entière.

En sa qualité de Présidente de la Fondation Lalla Asmaa, Son Altesse Royale se préoccupe de cette catégorie vulnérable, l'entourant de sa sollicitude et apportant un soutien inestimable à cette institution, pionnière en matière de prise en charge de ces enfants.

Depuis plusieurs décennies, la Fondation propose un enseignement spécialisé, basé sur le programme des cycles primaire et secondaire de l'éducation nationale, aux bénéficiaires qui ont droit à un accompagnement technique grâce à des prothèses auditives numériques, à des implants cochléaires et à des sys-

tèmes électroniques de transmission qui favorisent leur adaptation et leur sortie de l'isolement.

La première promotion de bacheliers, issue de la Fondation, avait pu bénéficier, dès la rentrée 2018, des conventions de partenariat signées avec la Faculté des sciences de Rabat et l'Université euro-méditerranéenne de Fès, ce qui a permis d'élargir les champs d'accès à l'enseignement supérieur à ces étudiants et à tous ceux et celles qui les suivront.

De son côté, la formation professionnelle n'est pas en reste. En effet, des formations en broderie, tissage, coiffure et arts plastiques sont dispensées par l'institution qui initie ses élèves à des spécialités intégrées dans les Centres de la formation professionnelle, relevant du secteur de l'artisanat.

Le soutien immuable que SAR la Princesse Lalla Asmaa ne cesse de témoigner à l'égard des enfants sourds-muets est un signe de l'adhésion constante de Son Altesse Royale aux différentes initiatives à caractère social et de bienfaisance.

Ainsi, le 04 octobre 2023, Son Altesse Royale et Mme Dominique Ouattara, Première Dame de Côte d'Ivoire, présidente de la Fondation Children of Africa, avaient présidé, à l'Hôpital Mère et Enfant d'Abidjan, la cérémonie de lancement de la deuxième phase de l'opération "Unis,

on s'entend mieux", qui vise à redonner l'ouïe à des enfants africains défavorisés.

Par la même occasion, SAR la Princesse Lalla Asmaa et Mme Dominique Ouattara avaient présidé la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la Fondation Lalla Asmaa et la Fondation Children of Africa.

Le même jour, Mme Dominique Ouattara a offert, à Abidjan, un déjeuner en l'honneur de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa.

Le 06 mars 2024, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa et la Première Dame de Côte d'Ivoire avaient lancé, à la maternité du Centre hospitalier Moulay Youssef, le programme de dépistage néonatal de la surdité dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, un programme à portée continentale qui s'assigne pour objectifs le diagnostic précoce des troubles auditifs chez les nouveaux-nés, leur prise en charge pour retrouver l'ouïe grâce notamment aux implants cochléaires et à l'accompagnement orthophonique, ainsi que l'échange d'expériences et d'expertises entre les médecins marocains et leurs confrères des pays africains frères et amis.

SAR la Princesse Lalla Asmaa et Mme Dominique Ouattara avaient procédé, dans la même journée à Rabat, à l'inauguration du Centre de diagnostic et de réhabilitation de l'au-

dition de la Fondation Lalla Asmaa.

Par la suite, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Asmaa a présidé, au Palais des Hôtels Royaux à Rabat, un déjeuner offert par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en l'honneur de la Première Dame de Côte d'Ivoire, Mme Dominique Ouattara.

Le lendemain, Son Altesse Royale et Mme Dominique Ouattara avaient visité, à Rabat, le siège de la Fondation Lalla Asmaa.

Le 24 juin 2024, SAR la Princesse Lalla Asmaa a présidé, à Rabat, la cérémonie de fin d'année scolaire 2023-2024 de la Fondation Lalla Asmaa.

Par ailleurs, Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, LL.AA.RR les Princesses Lalla Meryem, Lalla Asmaa et Lalla Hasnaa, avaient été reçues, le 19 février dernier, à déjeuner au Palais de l'Élysée, à l'invitation de Madame Brigitte Macron.

Les activités culturelles et sportives se trouvent également au cœur des préoccupations de Son Altesse Royale qui est, en outre, la Présidente d'honneur de la Société protectrice des animaux et de la nature.

Avec la célébration de l'anniversaire de SAR la Princesse Lalla Asmaa, le peuple marocain rend hommage à une Princesse fortement engagée qui, par sa grande bonté et son humanisme connus et reconnus, marque à jamais l'action sociale au profit des enfants malentendants.

Changement de cap face à un secteur privé à la traîne et une grande dépendance des fonds publics

Les crédits verts comme issue



La CDG (Caisse de dépôt et de gestion) et la CFCA (Finance City Authority) allient leurs efforts pour créer un marché volontaire du carbone à portée régionale. Un protocole d'accord a été signé à cet effet, visant à positionner le Maroc et l'Afrique comme des leaders dans la finance durable et à renforcer leur rôle sur la scène internationale. Les marchés du carbone sont des plateformes d'échange de crédits carbone, permettant aux entreprises et aux particuliers de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Ils peuvent acheter des crédits auprès d'entités qui réduisent, séquestrent ou évitent ces émissions.

Chaque crédit carbone équivaut à une tonne de dioxyde de carbone, ou à son équivalent en GES, qui a été réduit, capturé ou évité. Une fois utilisé pour compenser des émissions, ce crédit devient une compensation et ne peut plus être échangé.

Croissance fulgurante

Pour les instigateurs de l'accord CDG-CFCA, cette initiative accompagne, d'une part, «les objectifs nationaux de décarbonation» et offre, d'autre part, «des solutions accessibles aux porteurs de projets, contribuant au développement durable».

Le projet vise également à «renforcer le rôle du Maroc dans l'atténuation des émissions à l'échelle internationale et à promouvoir son leadership en matière de développement durable».

En effet, le marché volontaire des droits d'émission de carbone a connu une croissance fulgurante, atteignant 2 milliards de dollars en 2022. Récemment, ces marchés se sont rapidement consolidés. Des cadres réglementaires sont en développement et les

infrastructures d'échange gagnent en sophistication.

L'Accord de Paris sur le climat de 2015 a insaturé un système de compensation des émissions de CO₂ entre pays, tel que prévu par l'article 6, qui permet une "coopération volontaire" entre Etats.

Ce système interétatique est soutenu par un programme spécifique, le DAPA (Designing Article 6 Policy Approaches). Depuis 2015, la GGGI (Global Green Growth Institute) collabore avec le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable pour l'implémentation de ce programme. Après une phase initiale d'identification des secteurs clés, le Maroc a sélectionné deux cadres prioritaires pour intégrer la compensation carbone : la loi 40-19 sur les énergies renouvelables et la loi 82-21 sur l'autoproduction.

Faible participation

Selon un document commun du ministère de l'Economie et des Finances, Bank Al-Maghrib, l'ACPAPS et l'AMMC, «entre 2011 et 2019, les flux de financement sont principalement d'origine publique, avec seulement 25-30% de contribution privée. Cette proportion est inférieure à celle observée dans les pays de la région Mena et dans les pays à revenu comparable où la part du financement privé dans la finance climat s'élève aux environs de 50%».

La même source explique qu'«à l'échelle mondiale et au Maroc, les financements privés sont principalement orientés vers des projets d'atténuation (captant plus de 90% des financements climatiques mondiaux), car ces projets offrent généralement des modèles d'affaires plus rentables et sont donc plus attractifs pour les investisseurs

privés. En revanche, les projets d'adaptation attirent peu les financements privés : au niveau mondial, près de 98% des financements pour des projets climatiques d'adaptation proviennent du secteur public, notamment d'Etats et de banques de développement, tandis que plus de 50% des investissements dans les projets d'atténuation proviennent du secteur privé». «Toutefois, précise ledit document, les projets climatiques, présentant souvent des rentabilités moindres, peuvent être rendus plus attractifs pour des investisseurs commerciaux grâce à des mécanismes de financement mixte (blended finance)».

En détail, le Climate policy initiative (CPI), cité par ledit document, précise que «les financements en fonds propres constituent le principal contributeur au financement privé du climat, représentant 30% du total des financements climat au Maroc, tandis que la dette commerciale représente environ 10-15% des investissements climatiques, principalement orientés vers les énergies renouvelables. Les instruments de financement public, tels que la dette concessionnelle (39%) et les subventions (18%) constituent le reste du marché de financement climatique».

Potentiel attractif

Sur un autre registre, le document en question indique que sur «la base des besoins d'investissements exprimés dans les différentes stratégies et plans (CDN, stratégie bas carbone, etc.) à l'horizon 2030 pour atteindre les objectifs d'abattement d'émission de gaz à effet de serre du Royaume (-45% d'ici 2030), et le taux de réalisation des mesures associées, il ressort un potentiel attractif pour le secteur privé estimé à 4.5 mil-

liards de dollars par an entre 2025 et 2030». Il précise que «des opportunités potentiellement finançables par le secteur privé sont essentiellement constituées de projets d'atténuation (ex. production d'énergie verte, électrification du transport, etc.) car présentant généralement des modèles d'affaires plus attractifs pour les investisseurs privés en comparaison avec les projets d'adaptation». Et d'ajouter que «sur la base de ce scénario, la part de financement privé devrait être portée à 50% de l'ensemble des financements climatiques à l'horizon 2030, contre 30% actuellement, en ligne avec la moyenne observée pour la région Mena».

Les auteurs dudit document estiment, par ailleurs, que «le secteur financier marocain est fortement exposé aux risques climatiques, physiques et de transition avec 8% des actifs bancaires directement exposés aux risques physiques et 11% aux industries fortement sensibles à la transition (1/3 des prêts bancaires sont exposés à des risques physiques particulièrement élevés), selon l'étude menée par Bank Al-Maghrib et la Banque mondiale (BM). Compte tenu des impacts financiers potentiellement importants du changement climatique, BM place la gestion des risques et associés parmi ses principales priorités stratégiques avec la mise en place progressive d'un cadre réglementaire incitatif».

A noter, cependant, que «le cadre de gestion des risques climatiques du secteur financier continue d'être entravé par le manque de données granulaires et les incertitudes de la modélisation et nécessite de continuer à améliorer la compréhension et l'alignement des dispositifs existants avec les normes internationales», conclut le document.

Hassan Bentaleb

Co-développement en Afrique

Les initiatives Royales attestent de la capacité du Maroc à apporter des solutions aux défis de l'heure



Les initiatives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur du co-développement en Afrique et au-delà, attestent de la capacité du Maroc à apporter des solutions aux défis de l'heure, a affirmé, vendredi à New York, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Le Maroc a lancé une série d'initiatives sous la conduite de Sa Majesté le Roi concernant diverses questions liées notamment à l'Afrique atlantique et aux pays du Sahel", a relevé M. Bourita, notant que le Royaume, pays "responsable, sérieux et écouté", a montré qu'il est en mesure d'apporter des réponses à des questions liées notamment à l'immigration, aux changements climatiques et au développement durable.

Dans une déclaration à la presse en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre a indiqué que le Royaume privilégie l'action aux paroles quand il s'agit de proposer des solu-

tions aux problématiques actuelles et met ses expériences et ses acquis à la disposition de l'effort collectif de la communauté internationale.

C'est dans cet esprit que s'est inscrite la participation, à ce rassemblement des Etats membres de l'ONU, d'une délégation marocaine de haut niveau conduite par le chef du gouvernement conformément aux Hautes instructions Royales, a ajouté le ministre.

Evoquant l'initiative internationale de Sa Majesté le Roi pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique, qui a fait l'objet d'une réunion en marge de l'AG de l'ONU, M. Bourita a indiqué que tous les pays concernés ont réaffirmé leur engagement et soutien à cette initiative et souligné sa pertinence pour trouver des solutions aux défis sécuritaires, économiques et humanitaires dans la région.

Pour ces pays, l'initiative Royale appréhende la coopération sous le prisme de l'action et la réactivité au lieu de la logique de

la crise, a-t-il dit, précisant que cette adhésion a donné lieu à des propositions pratiques et concrètes pour l'opérationnalisation de cette stratégie.

Dans ce même esprit de solidarité agissante s'inscrit aussi l'Initiative Royale pour les Etats africains atlantiques. Une réunion similaire s'est tenue en marge de l'AG de l'ONU dans le cadre de l'application des Instructions de Sa Majesté le Roi relatives à cette initiative, a indiqué le ministre.

Marquée par l'adhésion totale des participants, cette rencontre a permis de mettre en place des plans d'action concernant les domaines de la sécurité, la paix, l'économie bleue, la protection de l'environnement dans l'océan Atlantique, a-t-il ajouté, tout en rappelant la vision Royale pour un espace atlantique africain intégré, inclusif et prospère.

Dans la même veine, M. Bourita a évoqué la réunion des Etats membres de l'Union du fleuve Mano, en l'occurrence la Côte d'Ivoire, la République de Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, notant que cette

rencontre a été sanctionnée par la signature d'une feuille de route destinée à consolider les relations de partenariat dans divers domaines.

Autre illustration de l'engagement du Maroc en faveur d'une coopération Sud-Sud solidaire et effective est l'initiative relative aux pays à revenu intermédiaire qui, à son tour, fait l'objet d'une réunion en marge de la grand-messe onusienne sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

A ce propos, M. Bourita a fait savoir que le Maroc, en droite ligne des Instructions Royales, aspire à unir ces pays pour avoir droit au chapitre dans le processus de prise de décisions et pour que leurs priorités soient prises en compte.

S'agissant de la question palestinienne, une autre priorité de la diplomatie marocaine, le ministre a rappelé la position du Maroc que Sa Majesté le Roi a exprimée dans Son dernier discours à l'occasion de la fête du Trône, appelant notamment à un cessez-le-feu immédiat comme prélude à un processus politique devant conduire à une solution définitive au conflit au Proche-Orient.

Concernant la crise humanitaire, il a indiqué que les tueries perpétrées par Israël contre les enfants et les femmes et la destruction des hôpitaux et des écoles sont inacceptables et sont constamment dénoncées par le Maroc.

Pour le ministre, ce grand événement onusien a été l'occasion aussi de mettre en avant le soutien humanitaires que SM le Roi, Président du Comité Al-Qods, a ordonné pour alléger les souffrances dans la région, ainsi que les efforts du Souverain pour favoriser les conditions vers une solution politique à deux Etats, avec l'établissement d'un Etat palestinien avec Al-Qods Est comme capitale.

A New York, le ministre a, par ailleurs, tenu une série de rencontres bilatérales avec les responsables d'autres pays africains, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud et de la diversification des partenariats.

Les Etats du Sahel se félicitent des avancées réalisées dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Initiative internationale Royale pour favoriser l'accès à l'océan Atlantique

Les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso Karamoko Jean-Marie Traoré, de la République du Mali Abdoulaye Diop, de la République du Niger Bakary Yaou Sangaré et de la République du Tchad Abderraman Koulamallah, réunis vendredi à New York avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, se sont félicités des avancées réalisées dans le cadre de l'opérationna-

lisation de l'Initiative internationale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique.

Dans un communiqué conjoint sanctionnant les travaux de cette réunion sur l'opérationnalisation de l'Initiative internationale du Souverain, tenue en marge de la 79e Assemblée générale des Nations unies, les ministres des Etats du Sahel ont salué le travail réalisé par les Task Forces Nationales du Maroc, du

Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad lors de la 1ère réunion des Task Forces nationales tenue à Rabat les 05 et 06 juin 2024.

Aussi, les ministres se sont félicités des propositions de projets retenus par les Task Forces Nationales dans le cadre de l'opérationnalisation de cette Initiative internationale, lit-on dans le communiqué.

Par ailleurs, indique le communiqué conjoint, "les ministres des Affaires

étrangères du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger ont présenté les étapes franchies dans le cadre de la Confédération des Etats du Sahel. En droite ligne des orientations du Président de la Confédération, ils ont indiqué que l'adhésion, l'implication et le soutien de leur pays à l'opérationnalisation de l'Initiative internationale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI se feront désormais dans le cadre de ladite Confédération".

L'Autriche et l'Antigua-et-Barbuda réaffirment leur soutien à l'intégrité territoriale



L'Autriche a renouvelé, vendredi à New York, sa position en faveur du plan d'autonomie présenté par le Maroc, le qualifiant de contribution "très sérieuse et très crédible" pour parvenir à une solution définitive au différend artificiel autour du Sahara marocain.

L'initiative d'autonomie, présentée par le Maroc en 2007, est un « plan très sérieux et très crédible, et constitue une contribution clé » pour faire aboutir le processus mené par les Nations unies vers une solution définitive à la question du Sahara, a déclaré à la presse le ministre autrichien des Affaires étrangères, Alexander Schallenberg.

Le chef de la diplomatie autrichienne, qui s'exprimait à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, tenue en marge de la 79^e Assemblée générale des Nations unies, s'est également réjoui des rela-

tions "excellentes" entre les deux pays.

"Nous avons une longue histoire diplomatique de relations très fructueuses entre l'Autriche et le Maroc", qui couvre un large éventail de domaines, notamment aux plans économique et politique.

A cet égard, M. Schallenberg a exprimé la volonté de son pays d'approfondir encore plus ces relations.

Se réjouissant de la signature, à l'occasion de cette rencontre, d'un accord bilatéral sur le transfèrement des personnes condamnées, M. Schallenberg a affirmé que ce mécanisme reflète "le partenariat et l'amitié qui lient nos deux pays".

Le ministre des Affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda, Everly Paul Chet Green a réitéré la position de son pays en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara.

Dans un communiqué conjoint signé

lors d'un entretien tenu, jeudi à New York, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en marge de la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Chet Green a en outre réaffirmé le plein soutien de son pays au plan marocain d'autonomie comme « la seule solution crédible, sérieuse et réaliste » pour la résolution de ce différend régional.

Il a, par ailleurs, salué les efforts des Nations Unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au conflit artificiel autour du Sahara.

En tant que membre de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS), Antigua-et-Barbuda a salué l'ouverture d'une ambassade de l'OECS à Rabat en octobre 2018, et d'un Consulat général à Dakhla fin mars 2022, qui contribuent à consolider davantage les échanges entre le Maroc et les six États de la Caraïbe orientale.

Nasser Bourita : Le soutien international à la marocanité du Sahara confirme l'irréversibilité d'une solution basée exclusivement sur le plan d'autonomie et la souveraineté nationale

La dynamique internationale grandissante en faveur de la marocanité du Sahara confirme l'irréversibilité d'une solution politique à ce différend régional basée exclusivement sur le plan d'autonomie et dans le cadre de la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Royaume, a souligné, vendredi à New York, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Cette dynamique constante interpelle en premier lieu les Nations Unies pour "créer une harmonie et rapprocher le monde onusien de la réalité sur le terrain" qui confirme sans ambiguës que le plan marocain d'autonomie présenté par le Royaume en 2007 est la "seule et unique" solution à ce conflit, dans le plein respect de l'intégrité territoriale du Maroc et de sa souveraineté nationale, a affirmé M. Bourita dans une déclaration à la presse, en marge de la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a relevé que les rencontres bilatérales qu'il a eues à cette occasion avec de ses homologues et les hauts responsables d'États membres ont abordé cette dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notant que de nombreux pays ont réaffirmé leur soutien à l'intégrité territoriale du Maroc et au plan d'autonomie.

Dans la même veine, le ministre a évoqué la position du Danemark qui rejoint le concert des nations qui soutiennent l'initiative marocaine, relevant que désormais 19 pays membres de l'Union européenne se sont inscrits dans cette dynamique.

La nouvelle position du Danemark confirme ainsi, a-t-il souligné, une tendance de fond, de toutes les régions du continent européen.

La grâce et ses rôles constitutionnels au centre d'une conférence à Casablanca

"La grâce et ses rôles constitutionnels dans la réalisation de l'inclusion et du développement" a été au centre d'une conférence organisée vendredi à Casablanca, à l'initiative de l'Union des associations sans frontières pour le développement et la citoyenneté.

Dans une allocution d'ouverture, la coordinatrice générale de l'Union des associations, Loubna Sghiri a indiqué que l'organisation de cette conférence intervient suite à la récente grâce royale à l'occasion de la Fête du Trône et de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, laquelle initiative a bénéficié à des journalistes, blogueurs, cultivateurs de cannabis, ainsi que des personnes condamnées dans d'autres affaires, suscitant un grand optimisme dans les milieux associatifs et des droits de l'Homme.

Mme Sghiri, avocate et parlementaire, a souligné que l'Union des associations sans frontières a été pionnière en abordant la

question de la grâce, mettant en avant que "la grâce royale représente l'unique espoir possible après l'épuisement de toutes les étapes du procès, une lueur d'espoir qui soulage les familles".

Elle a ajouté que la philosophie de la grâce vise essentiellement à réintégrer les détenus dans la société, en les considérant comme une partie du tissu économique et social, et en soutenant leur participation active à des activités légales génératrices de revenus, améliorant ainsi leur condition de vie et dynamisant l'économie locale.

Pour sa part, la parlementaire et militante des droits humains, Nabila Mounib, a souligné la pertinence de la question de la grâce, en raison des défis majeurs auxquels le monde est confronté, notamment en ce qui concerne la question des libertés, ainsi que la présidence du Maroc du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, une mission qui confère au Royaume de nombreuses attributions et responsabilités.

Elle a souligné que "la grâce concerne une personne, un groupe ou plusieurs individus, rappelant que le début du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a été marqué par la création de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui vise la réconciliation, tout comme la procédure de grâce".

Par ailleurs, elle a relevé que la grâce est l'un des instruments contribuant à renforcer et préserver les droits de l'Homme, tout en constituant un signal fort pour établir les fondements de l'État de droit et du respect de l'égalité, de la non-discrimination et de l'engagement en faveur de la liberté d'expression et de la manifestation pacifique, tels que stipulés dans la Constitution.

Pour sa part, l'avocate et militante des droits de l'Homme, Aicha Guelaa, a relevé que la grâce est une question juridique avec des dimensions politiques et sociales, régie par la Constitution, le Code pénal et le Code de procédure pénale. "Au Maroc, elle se divise en deux formes : une grâce spéciale

émanant du Souverain et une amnistie générale adoptée par un texte législatif émanant du Parlement", a-t-elle expliqué.

Elle a noté que la grâce peut être accordée après l'épuisement de toutes les voies de recours ou au début du procès et elle vise principalement à assouplir la peine d'emprisonnement.

De son côté, le chercheur en pensée islamique, Mohamed Abdelouahab Rafiqi, a partagé son témoignage personnel en tant qu'ancien détenu ayant bénéficié de la grâce royale, affirmant que "seul celui qui a vécu la grâce peut véritablement et dûment en parler... C'est bien plus que ce que les gens peuvent imaginer".

Il a expliqué que "la grâce royale peut en quelque sorte ramener une personne à la vie... C'est l'espoir qui accompagne en permanence le détenu", décrivant les scènes de joie et de bonheur de nombreux prisonniers à l'annonce de la grâce royale, et leur libération consécutive.

Tanger a abrité la 4^{ème} édition de la course des serveurs

Société



Environ 30 serveurs ont participé, samedi à la Marina de Tanger, à la 4^{ème} édition de la compétition nationale de la course des serveurs, visant à mettre en avant ce métier, vitrine des établissements touristiques.

La course s'est tenue dans une ambiance ludique, où les serveurs ont fait preuve d'enthousiasme tout en veillant à ne pas renverser les plateaux et les verres qu'ils portaient le long de la Marina de Tanger.

Selon les règles de la course, supervisée par un jury d'acadé-

miens, d'experts et de professionnels du secteur touristique, les serveurs participants, qu'ils soient débutants ou expérimentés, devaient porter des plateaux avec une bouteille d'eau, une canette de jus et une boisson, tout en parcourant la distance le plus rapidement possible sans renverser les boissons.

A cet égard, le directeur de l'événement, Kadem Aboutayeb, a souligné que la course de serveurs est en réalité une occasion de mettre en lumière les conditions de travail de cette catégorie de pres-

tataires de services dans les restaurants et les cafés classés, souvent négligés par les clients en raison de leur profession courante dans les établissements touristiques.

Il a ajouté que l'objectif de la course est également de promouvoir le secteur culturel, touristique et de divertissement dans la ville de Tanger, précisant que l'événement s'améliore à chaque édition, devenant l'une des courses sportives uniques les plus importantes du pays.

La course, a-t-il relevé, vise

également à promouvoir le secteur culturel, touristique et récréatif de la capitale du détroit, qui est l'une des principales destinations touristiques du Maroc, notant que le niveau de l'événement s'améliore à chaque édition, faisant de cette course l'une des compétitions sportives uniques du pays.

M. Aboutayeb a, en outre, affirmé que la course des serveurs devrait renforcer l'attractivité touristique de Tanger et promouvoir son rayonnement tant au niveau national qu'à l'international, soulignant que les participants ont rivalisé avec esprit de compétition, tout en créant une ambiance divertissante, ce qui a ravi les spectateurs.

Selon les organisateurs, cet événement vise à mettre en lumière le service touristique offert par les serveurs des cafés, restaurants et établissements hôteliers classés, qui jouent un rôle important dans la mise en valeur de l'hospitalité marocaine et des atouts des établissements touristiques.

Cette manifestation professionnelle et ludique entend promouvoir le rôle des serveurs dans la dynamisation du secteur touristique, en particulier dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, qui compte plusieurs établissements de formation aux métiers du tourisme, situés à Tanger, M'diq, Assilah et à Al Hoceïma.

Flambée de saveurs de la cuisine marocaine à Buenos Aires

La présentation d'un livre sur la cuisine marocaine, à l'initiative de l'ambassade du Maroc en Argentine, a donné lieu à une flambée de saveurs et d'odeurs typiques qui ont ébloui le public présent.

"Cuisine marocaine, voyage sensoriel et traditions ancestrales", est l'intitulé du livre qui regroupe les recettes les plus emblématiques de la gastronomie marocaine que l'ambassade du Maroc a sélectionnées pour donner un avant-goût au lecteur argentin et latino-américain en général.

Dans une élégante édition en quadrichromie, le livre met en valeur des recettes marocaines célèbres et un florilège de photos qui dépassent les frontières de la cuisine pour présenter d'autres aspects de la culture marocaine, allant des costumes traditionnels, au spectacle de fantasia, en passant par des monuments célèbres du Royaume.

À cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à Buenos Aires, Fares Yassir, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la diplomatie culinaire", qui permet de jeter la lumière sur une expression culturelle singulière du Royaume, à savoir sa cuisine riche et diversifiée.

Dans la préface du livre, le diplomate marocain a souligné "qu'il n'existe aucun hasard à voir notre gastronomie triompher dans les compétitions internationales, à l'image de la Coupe du monde culinaire organisée à Tunis en 2022".

Il a ajouté que "penser à la gastronomie ma-

rocaine revient à se remémorer ses saveurs, ses couleurs et ses odeurs. Un véritable assaut aux sens avec la plus belle des manières".

Roberto Frigeiro, directeur des relations institutionnelles au sein du plus grand quotidien argentin "La Nación", a partagé son expérience avec un public trié sur le volet, lors de ses 33 voyages qu'il a réalisés au Maroc.

Frigeiro a particulièrement insisté sur l'hospitalité légendaire des Marocains qui s'exprime en grande partie à travers une diversité de plats qui "enchante d'abord les yeux, avant le goût".

Hernan Rossi, le directeur de la Maison de la province de Santa Fe à Buenos Aires, qui a abrité la présentation du livre, a souligné que cette publication "est beaucoup plus qu'un simple livre. C'est une invitation à visiter le Maroc à travers sa gastronomie millénaire, à goûter à ses saveurs et, je dirai même, à sentir ses odeurs" à travers les pages de cette publication.

À cette occasion, Martin Mazzuca Vidal, l'un des meilleurs chefs cuisiniers de Santa Fe, a exploré les arômes de la cuisine marocaine en fusionnant des mets typiques du centre de l'Argentine avec des saveurs et des ingrédients venus du Maroc.

Par la suite, le public composé d'hommes d'affaires, de responsables politiques, d'une vingtaine d'ambassadeurs et de diplomates et d'hommes des médias, a pu apprécier une multitude de mets marocains dont les effluves épicés emplissaient le grand hall de la Maison de Santa Fe, au centre de la capitale argentine.

Atelier à Fès de sensibilisation sur "Sida et droits humains"

Un atelier de sensibilisation et de plaidoyer s'est tenu, samedi à Fès, sur le thème "Sida et droits de l'Homme".

L'atelier, organisé à l'initiative de l'Association de lutte contre le sida, en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le Conseil National de la Presse (CNP) et le Syndicat national de la presse marocaine (SNPM), cible les journalistes des régions Fès-Meknès et Draa-Tafilalet.

La rencontre vise à accroître la capacité des médias à documenter les questions liées au virus de l'immunodéficience acquise (VIH) en adoptant une approche basée sur les droits de l'Homme et les données scientifiques susceptibles de contribuer aux efforts de lutte contre cette maladie.

Elle a pour but aussi d'améliorer les connaissances des journalistes sur les aspects biologiques et biomédicaux liés au VIH, de leur permettre d'utiliser un vocabulaire non discriminatoire et de placer l'épidémie dans son contexte international, régional et national.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la section de Fès de l'association de lutte contre le sida,

Ahmed Sabour a indiqué que cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités organisées par l'association dans les différentes régions du Royaume et visant à sensibiliser les journalistes sur cette maladie afin d'utiliser des données et des informations scientifiques, réalistes et correctes.

Il a ajouté que la ville de Fès fait partie des 300 cités mondiales ayant signé, le 13 février 2020, la charte "Fès sans Sida", rappelant, par la même occasion, l'existence d'une stratégie nationale et régionale pour éliminer le Sida au Maroc d'ici 2030.

De son côté, la vice-présidente du SNPM, Hanane Rihhab a souligné que l'atelier s'inscrit dans le cadre de l'engagement des professionnels des médias sur les questions sociétales liées au VIH, outre leurs préoccupations professionnelles.

Elle a ajouté que l'atelier est une opportunité pour sensibiliser les femmes et les hommes des médias sur le virus du sida pour transmettre des informations correctes et lutter contre les fausses informations.

Portrait



Maggie Smith

Une légende du théâtre et du cinéma britannique

Maggie Smith, décédée vendredi à 89 ans, était un monument du théâtre et du cinéma britannique, inoubliable interprète de la truculente comtesse douairière dans la série télévisée *Downton Abbey*, un rôle qui avait changé sa vie.

Un Tony Award, quatre Emmy Awards, deux Oscars, trois Golden Globes, six Baftas dont un d'honneur... Maggie Smith avait raflé un nombre impressionnant de récompenses au fil des ans, qui sou-

lignaient son talent sur les planches comme au petit et grand écran.

Au cours de sa longue carrière, "Dame Maggie" a embrassé des rôles aussi différents que mère supérieure aux côtés de Whoopi Goldberg dans *"Sister Act"* (1992), professeure de "métamorphose" dans les films de la saga *Harry Potter*, chaperon névrosé dans *"Chambre avec vue"* (1986) ou sans domicile fixe dans *"The Lady in the Van"* (2015).

Mais c'est le personnage de la comtesse de Grantham, Lady Violet Crawley, aux répliques délicieusement vachardes et mimiques hilarantes, qui lui a apporté une célébrité internationale.

"Je menais une vie parfaitement normale avant *Downton Abbey*", série vendue dans plus de 150 pays, racontait l'actrice en avril 2017 au British Film Institute. "J'allais au théâtre, dans des galeries d'art, des choses de ce genre, toute seule. Maintenant je ne peux plus", se lamentait-elle.

L'actrice a interprété l'impitoyable aristocrate pendant six saisons de la série télévisée (2010-2015) créée par Julian Fellowes, décrochant un Golden Globe et trois Emmy Awards.

Après avoir d'abord refusé

de participer aux adaptations de la série sur grand écran, l'actrice avait finalement joué dans les deux films sortis en 2019 et 2022.

L'an dernier, elle avait été choisie comme égérie par la maison espagnole de mode Loewe.

Née le 28 décembre 1934 à Ilford, dans l'Essex (sud-est de l'Angleterre), Margaret Smith débute sur les planches de l'Oxford Playhouse au début des années 50. Elle rejoint ensuite la troupe du théâtre londonien de l'Old Vic puis celle du Royal National Theatre où elle enchaîne les succès, aux côtés de son mari, l'acteur Robert Stephens.

Sa carrière au cinéma décolle dans les années 60 et elle décroche en 1969 l'Oscar de la meilleure actrice pour *"Les belles années de miss Brodie"*.

Son mariage avec Robert Stephens, alcoolique, infidèle et dépressif dont elle a deux fils, s'effondre en revanche en 1973. Elle divorce en 1975 et se remarie peu de temps après avec le dramaturge Beverley Cross, avec lequel elle part vivre et travailler au Canada.

L'une des artistes britanniques les plus connues et les plus célébrées, Maggie Smith avait été faite Dame commandeur de l'ordre de l'Empire britannique en 1990 et Com-

pagnon d'honneur en 2014.

Artiste complète, elle était connue pour son humour et son souci de la perfection, visant vers la férocité.

"C'est vrai que je ne tolère pas les imbéciles, et par conséquent ils ne me tolèrent pas, et donc je me hérise. C'est peut-être pour cela que je suis assez bonne pour jouer les vieilles dames acariâtres", déclarait-elle au quotidien britannique *The Guardian* en 2014.

Elle avait ainsi excellé en interprétant la très snob et glaçante Lady Constance dans le film *"Gosford Park"* de Robert Altman (2001), dont le scénariste était déjà Julian Fellowes, qui écrira *Downton Abbey*.

Elle "peut capturer en un instant plus que de nombreux acteurs peuvent transmettre dans tout un film. Elle peut être en même temps vulnérable, féroce, sombre et hilarante et apporte chaque jour au plateau l'énergie et la curiosité d'un jeune acteur qui vient de débiter", a dit d'elle Nicholas Hytner, qui l'a dirigée dans *"The Lady in the Van"* (2015).

Maggie Smith avait survécu à un cancer du sein diagnostiqué en 2007 et avait participé au tournage du film *"Harry Potter et le Prince de sang-mêlé"* (2009) alors qu'elle

”
C'est vrai que je ne tolère pas les imbéciles, et par conséquent ils ne me tolèrent pas, et donc je me hérise.
C'est peut-être pour cela que je suis assez bonne pour jouer les vieilles dames acariâtres

”
La carrière au cinéma de Maggie Smith décolle dans les années 60 et elle décroche en 1969 l'Oscar de la meilleure actrice pour *"Les belles années de miss Brodie"*

suivait un traitement de chimiothérapie. "J'étais chauve comme un oeuf", avait confié au *Times* en 2009 l'actrice qui avait dû porter une perruque.

Elle souffrait également de la maladie de Basedow, maladie auto-immune de la thyroïde qui provoque notamment un déplacement de l'oeil hors de son orbite.

Maggie Smith laisse deux fils, les acteurs Chris Larkin et Toby Stephens, qu'elle avait eus avec Robert Stephens.



Hassan Nasrallah tué par une frappe israélienne



Le Hezbollah libanais, puissante formation armée au rôle régional

Le Hezbollah libanais, dont l'armée israélienne a annoncé samedi avoir éliminé le chef Hassan Nasrallah dans une frappe sur la banlieue sud de Beyrouth, est l'un des principaux ennemis d'Israël.

Cette formation politique et militaire, créée, armée et financée par l'Iran, a été engagée dans un conflit meurtrier avec Israël en 2006, qui a traumatisé le Liban mais au cours duquel il a consolidé sa puissance.

Après l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre et le début de la guerre à Gaza, le Hezbollah a réactivé le front nord d'Israël, en "soutien" à son allié palestinien.

Les affrontements transfrontaliers ont dégénéré en conflit quasi-généralisé en début de semaine, Israël ayant lancé une campagne massive de bombardements sur les fiefs du Hezbollah dans le sud et l'est du Liban ainsi que dans la banlieue sud de Beyrouth.

Depuis des mois, Israël a considérablement affaibli le mouvement en éliminant un à un ses plus hauts commandants, dont son chef militaire Fouad Chokr, tué en juillet dans une frappe sur la banlieue sud de Beyrouth.

Le "Parti de Dieu" a été créé en 1982 dans la foulée de l'invasion israélienne du Liban, à l'initiative des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran.

Il s'impose comme le fer de lance de la lutte contre Israël, qui se retire progressivement du Liban jusqu'à évacuer en 2000 le sud du pays après 22 ans d'occupation.

Depuis, plusieurs épisodes de violence l'ont opposé à Israël, et ont culminé lors de la guerre en 2006, après l'enlèvement de deux soldats israéliens à la frontière entre les deux pays.

Israël lance alors une vaste offensive. La guerre de 33 jours cause la mort de 1.200 Libanais - notamment des civils - et de 160 Israéliens, majoritairement des militaires.

La résolution 1701 du Conseil de sécurité, qui met fin à la guerre, stipule que seuls l'armée libanaise et les Casques bleus de l'ONU doivent être déployés dans le sud du Liban.

Mais le parti a maintenu sa présence dans la région, où il a creusé selon des experts un réseau de tunnels.

Il a renforcé son arsenal, qui comprend des missiles guidés, et revendique 100.000 combattants.

Les principales institutions du mouvement sont basées dans la banlieue sud de Beyrouth, depuis l'assassinat par Israël en 1992 du prédécesseur de Nasrallah, Abbas Moussaoui.

Le Hezbollah est la plus influente des formations de "l'axe de la résistance" promu par l'Iran contre Israël, regroupant le Hamas palestinien, les rebelles houthis au Yémen et des groupes irakiens.

Le parti a aussi soutenu militairement le régime de Bachar al-Assad en Syrie, où un soulèvement populaire en 2011 a dégénéré en insurrection armée.

Ses combattants se sont aguerris en Syrie mais il y a allégé son dispositif depuis que les lignes de front sont gelées dans ce pays.

Au sortir de la guerre civile libanaise (1975-1990), le Hezbollah est la seule faction à conserver ses armes, au nom de la "résistance" contre Israël.

Il s'est imposé comme une force politique incontournable, ses détracteurs l'accusant de constituer un "Etat dans l'Etat". Hassan Nasrallah est considéré comme l'homme le plus puissant au Liban.

Il fait partie du gouvernement et du Parlement, où ni son camp ni ses adversaires ne disposent de la majorité absolue, empêchant depuis près de deux ans l'élection d'un président de la République.

Sa popularité et son influence croissante au sein de la communauté chiite est soutenue par un vaste réseau d'écoles, hôpitaux et associations au service de ses partisans.

Le parti est accusé d'implication dans l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais, Rafic Hariri, pour lequel deux de ses membres ont été condamnés par contumace à la prison à perpétuité en 2022.

Israël a annoncé samedi avoir tué le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah dans une frappe la veille sur la banlieue sud de Beyrouth. "Hassan Nasrallah est mort", a déclaré un porte-parole de l'armée, Nadav Shoshani, sur X.

A la tête du Hezbollah depuis 1992, Hassan Nasrallah, 64 ans, est un homme de religion qui fait l'objet d'un véritable culte de la personnalité parmi la communauté chiite au Liban. Depuis des années, il vit dans la clandestinité et est apparu rarement en public.

"Le message est simple: quiconque menace les citoyens d'Israël, nous saurons comment l'atteindre", a averti, le chef d'état-major israélien, le général Herzi Halevi.

Selon un communiqué militaire israélien, Ali Karaké, présenté comme le commandant du front sud du Hezbollah, ainsi que d'autres commandants du mouvement ont été tués au côté de Hassan Nasrallah.

L'armée a ensuite affirmé que la "plupart" des hauts dirigeants du Hezbollah avaient été "éliminés" lors des opérations israéliennes des derniers mois.

L'armée israélienne a diffusé des images du ministre de la Défense, Yoav Gallant, de Herzi Halevi et du chef de l'armée de l'air, Tomer Bar, réunis dans un centre de commandement lors de l'opération contre Hassan Nasrallah, baptisée "Ordre nouveau".

L'attaque contre Nasrallah "était très sophistiquée. Cela démontre non seulement des capacités technologiques énormes mais aussi à quel point Israël a infiltré le Hezbollah", estime James Dorsey, chercheur à l'Institut du Moyen-Orient de l'Université nationale de Singapour.

"Il y a encore du chemin à faire, le Hezbollah possède toujours des roquettes et des missiles et a la capacité d'en tirer plusieurs simultanément", a déclaré le porte-parole, le lieutenant-colonel Nadav Shoshani, estimant encore à "des dizaines de milliers de roquettes" l'arsenal du mouvement.

Le raid israélien de vendredi a détruit des dizaines d'immeubles, poussé à la fuite des milliers de personnes et fait au moins six morts selon un

bilan des autorités libanaises. Plusieurs familles ont dormi dans la rue. Des colonnes de fumée s'élevaient encore des décombres.

A Téhéran, la municipalité a érigé des panneaux avec un portrait de Hassan Nasrallah souriant et l'inscription "Le Hezbollah est vivant". Ce mouvement, financé et armé par l'Iran, a été créé en 1982 à l'initiative des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique.

Malgré les coups portés par Israël qui bombarde sans cesse les bastions du Hezbollah dans le sud et l'est du Liban et près de Beyrouth, le mouvement a annoncé samedi avoir tiré des roquettes contre un kibboutz et des cibles militaires dans le nord d'Israël. Mais la grande majorité des roquettes sont souvent interceptées.

Lundi dernier, l'armée israélienne a lancé une campagne de bombardements violents et meurtriers contre le Hezbollah au Liban, après un an d'échanges de tirs transfrontaliers avec la formation libanaise.

Le Hezbollah a ouvert un front contre Israël au début de la guerre à Gaza, déclenchée par une attaque le 7 octobre 2023 contre Israël menée par le Hamas palestinien, son allié.

Israël affirme agir pour faire cesser les tirs du Hezbollah vers le nord de son territoire, frontalier du sud du Liban, et permettre ainsi le retour de dizaines de milliers d'habitants contraints à la fuite.

Samedi, l'armée israélienne a indiqué avoir mené des frappes sur "140 cibles du Hezbollah" depuis vendredi soir dans le sud et l'est du Liban, et affirmé avoir tué un de ses commandants et son adjoint dans un raid dans le sud du Liban.

Israël a aussi annoncé que son avion avait survolé dans la nuit les environs de l'aéroport de Beyrouth disant vouloir empêcher l'Iran d'y faire atterrir des armes destinées au Hezbollah.

Depuis lundi, les bombardements israéliens ont fait plus de 700 morts, en majorité des civils selon le ministère libanais de la Santé. En un an, le nombre de personnes tuées s'élève à plus de 1.500, un bilan plus lourd que celui des 33 jours de guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006.

Au moins 9 morts et 48 disparus dans le naufrage d'un bateau de migrants au large des Canaries

Le naufrage d'un bateau de migrants a fait au moins 9 morts et 48 disparus dans la nuit de vendredi à samedi près des Canaries, un nouveau drame sur la "route de l'Atlantique" entre l'Afrique et l'Europe, où des milliers de personnes ont déjà péri.

Le naufrage a eu lieu à environ 4 milles nautiques (environ 7 km) au sud du port de La Estaca, sur l'île d'El Hierro, une des îles de l'archipel espagnol, selon les secours maritimes espagnols.

En tout, 84 personnes étaient présentes sur le bateau, d'où un appel au secours avait été passé vers 00H15 dans la nuit, a-t-on précisé de même source. 27 personnes ont pu être secourues, 9 corps ont été retrouvés, et 48 personnes étaient portées disparues et recherchées, selon un communiqué.

Le navire parti secourir les naufragés a constaté en arrivant sur zone que l'embarcation "avait chaviré", précisent encore les secours.

Début septembre, le naufrage d'un bateau de migrants tentant de rejoindre l'Europe avait déjà fait au moins 39 morts au large du Sénégal.

Des milliers de migrants ont perdu la vie ces dernières années en tentant la périlleuse route de l'Atlantique pour gagner l'Europe depuis l'Afrique, principalement via l'archipel espagnol des Canaries, à bord d'embarcations bondées et souvent vétustes.

Depuis le 28 août 1994 et l'arrivée de deux jeunes à bord d'une simple barque dans l'archipel espagnol des Canaries - date de naissance symbolique de ce qui est appelé en Espagne la "route canarienne", quelque 200.000 migrants ont emprunté cette voie pour rejoindre l'Europe, selon le ministère espagnol de l'Intérieur.

Fin août, l'Espagne a signé avec la Mauritanie et la Gambie des accords pour renforcer la coopération contre les passeurs de migrants illégaux vers l'Europe et en faveur d'une migration régulée, lors d'une tournée du Premier ministre espagnol.



Au 15 août, 22.304 migrants étaient arrivés aux Canaries depuis le début de l'année, contre 9.864 pour la même période en 2023, soit une augmentation de 126%. Pour l'ensemble de l'Espagne, la hausse est de 66% (de 18.745 à 31.155).

En 2023, près de 40.000 migrants (39.910) étaient entrés aux Canaries, un record qui devrait encore être battu cette année, car l'amélioration des conditions de navigation à partir de septembre se traduit en général chaque année par une forte hausse des traversées en fin d'année. Le

président de la région des Canaries envisage que le nombre des arrivées dépasse le seuil des 50.000 dès cette année.

Pourtant, cette route maritime entre l'Afrique et les Canaries est aussi une véritable "route de la mort", car les traversées se font à bord de rafiots bondés mal équipés pour résister aux courants, très forts dans cette zone de l'Atlantique et qui provoquent de nombreux naufrages. Certains bateaux partent d'endroits distants d'un millier de kilomètres des Canaries.

Selon l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), une agence onusienne, au moins 4.857 personnes ont péri ou ont disparu sur cette route maritime depuis 2014.

Mais le chiffre réel est sans aucun doute nettement supérieur. Caminando Fronteras, une ONG espagnole qui vient en aide aux migrants et évalue le nombre des victimes à partir des témoignages des survivants, estime que 18.680 personnes ont payé de leur vie leur volonté d'aller en Europe.

Ouragan Héléne

Inondations massives et une quarantaine de victimes aux Etats-Unis

Au moins 44 personnes ont péri et près de quatre millions d'Américains sont sans électricité après le passage de l'ouragan Héléne, qui a provoqué des inondations massives dans le sud-est des Etats-Unis.

De Tallahassee en Floride à Charlotte en Caroline du Nord, des vents forts et des pluies diluviennes ont provoqué des crues soudaines, des chutes d'arbres et ont soufflé des habitations.

Sur la côte de la Floride, la submersion marine a causé d'importantes inondations, avec une élévation du niveau de la mer atteignant par endroits six mètres, selon le gouverneur de l'Etat.

Au moins 20 personnes ont péri en Caroline du Sud, 15 en Géorgie, sept en Floride, une en Caroline du Nord et une en Virginie, selon un bilan compilé par l'AFP à partir des déclarations d'autorités locales.

Le courant a été rétabli dans certaines zones depuis la tombée de la nuit vendredi, mais près de quatre millions de clients étaient toujours privés d'électricité dans dix Etats aux premières heures de samedi, selon le site de suivi poweroutage.us, les météorologues américains mettant en garde contre d'éventuelles coupures "de longue durée".

Même si les vents sont retombés à 55

km/h, le Centre américain des ouragans (NHC) a averti que des inondations "historiques" et "catastrophiques", accompagnées de glissements de terrain, continueraient dans les Appalaches jusque dans la soirée vendredi.

Le National Weather Service (NWS) a averti qu'un barrage situé dans l'est du Tennessee était sur le point de céder et a demandé aux communautés situées en aval de "se déplacer immédiatement vers un terrain plus élevé".

Héléne a touché terre dans le nord-ouest de la Floride jeudi soir en ouragan de catégorie 4 sur une échelle de 5, avec des vents soufflant à 225 km/h. Il s'agissait du plus puissant ouragan ayant jamais frappé cette région, selon l'expert Michael Lowry.

"C'était vraiment effrayant à un moment donné. Je me demandais, est-ce que ma maison va être emportée par le vent ou non ?", a raconté à l'AFP Larry Bailey Jr., dans la petite ville de Perry en Floride.

"Nous sommes allés dans la chambre de ma soeur et avons dit une prière", a raconté cet homme de 32 ans, qui s'était retranché avec elle et deux neveux. "Nous sommes soulagés et prions pour qu'un autre (ouragan, ndr) n'arrive pas, parce qu'il reste encore environ un mois dans la saison."

A Steinhatchee, petite ville sur la côte ouest de la Floride, Curtis Drafon, un ancien militaire, est venu prêter main-forte.

Cet homme de 48 ans était aussi venu aider lors du passage de l'ouragan Idalia, l'année dernière.

"On ne s'attendait pas à devoir revenir", a-t-il déclaré à l'AFP. "Est-ce que ça va devenir la nouvelle norme ? Cela va-t-il se produire chaque année ? On parle de tempêtes qui n'arrivent qu'une fois dans une vie, mais on en a eu une semblable l'année dernière..."

Selon le gouverneur de l'Etat Ron DeSantis, qui a longé la côte en hélicoptère, l'ouragan Héléne a été "bien pire qu'Idalia". "Si vous regardez Keaton Beach, je pense que presque toutes les maisons ont été détruites", a-t-il décrit vendredi.

En réchauffant les eaux des mers, le changement climatique rend plus probable l'intensification rapide de ces tempêtes et augmente le risque d'ouragans plus puissants.

Après s'être formé, Héléne s'est déplacé au-dessus d'eau particulièrement chaudes dans le Golfe du Mexique - plus de 30°C, selon la climatologue Andra Garner. "Il est probable que ces eaux très chaudes aient joué un rôle dans l'intensification rapide de Héléne", a souligné l'experte.

"Nous savons également que le phénomène de submersion marine lié aux ouragans empire, car le niveau des océans augmente à mesure que nous réchauffons la planète", a-t-elle expliqué à l'AFP.

Plusieurs des décès sont liés à des chutes d'arbres sur des maisons.

En Géorgie, l'une des personnes décédées faisait partie d'une équipe de secours, a précisé vendredi le gouverneur de Géorgie, Brian Kemp. Deux pompiers sont également morts en Caroline du Sud, a déclaré le gouverneur de cet Etat.

"Nous avons fait près de 600 sauvetages", a dit vendredi matin sur CNN Deanne Criswell, patronne de l'agence fédérale chargée de la réponse aux catastrophes naturelles (Fema).

"La menace n'est pas terminée" et la situation "est toujours dangereuse", a-t-elle ajouté, soulignant le risque d'inondation soudaine notamment au niveau de la grande ville d'Atlanta, en Géorgie.

La vice-présidente et candidate démocrate à la Maison Blanche Kamala Harris a assuré vendredi soir qu'elle continuait "à suivre la situation de près" avec le président Joe Biden, ajoutant que l'administration avait mobilisé 1.500 personnes pour venir en aide aux personnes touchées.

Economie

Conseil de la Concurrence

Le CMI s'engage à améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché du paiement électronique par carte

Le Centre monétique interbancaire (CMI) et les neuf banques actionnaires de ce dernier ont proposé des engagements afin d'améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché du paiement par terminal de paiement électronique (TPE) et du paiement en ligne via carte bancaire (PEL), annonce le Conseil de la Concurrence.

"Dans le cadre de l'instruction de la saisine émanant de la société NAP5 SA, le Centre Monétique Interbancaire (CMI) et les neuf banques actionnaires de ce dernier ont transmis au Conseil de la concurrence une proposition d'engagements visant à répondre aux préoccupations de concurrence identifiées lors de l'instruction de l'affaire, et à améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché du paiement électronique par carte (TPE et PEL)", indique le Conseil dans un communiqué publié vendredi.

Après examen de la proposition d'engagements précitée, le Collège du Conseil de la concurrence a considéré lors de sa réunion du 26 septembre 2024, que ces engagements sont substantiels, crédibles et vérifiables, fait savoir la même source.

A cet effet, le Rapporteur Général par Intérim publie le résumé de l'affaire et des engagements pour permettre aux tiers intéressés de présenter leurs observations, ajoute le communiqué.

Et de rappeler qu'en application de l'article 36 de la loi 104.12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle que modifiée et complétée, le Conseil de la concurrence dispose de la faculté d'accepter "des engagements proposés par les entreprises ou organismes de nature à mettre un terme à ses préoccupations de concurrence susceptibles de constituer des pratiques prohibées visées aux articles 6, 7 et 8 de la présente loi", selon les modalités fixées par l'article 26 du décret d'application n°2.14.652 pris pour application de la loi 104.12 précitée, tel que modifié et complété.

Ainsi, le CMI s'engage, sur le plan structurel, à céder l'ensemble des contrats d'adhésion des commerçants aux systèmes cartes (affiliation au TPE et PEL) au profit des établissements de paiement ou toute autre filiale des banques dédiée à l'acquisition relevant ou non de ces dernières. Aussi, le Centre s'engage à céder les contrats liés à son activité passerelle de paiement en ligne (Gateway E-commerce).

Il s'agit également d'anticiper activement et effectivement la facilitation et la réalisation de cette cession au profit des nouveaux cessionnaires, de rendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la viabilité économique, la valeur et la compétitivité de ses contrats pendant la période transitoire de douze mois à compter de la date de la décision du Conseil rendant obligatoire les engagements.

En outre, le CMI s'engage à s'interdire de démarcher tout nouveau client ou de



conclure de nouveaux contrats d'adhésion aux systèmes cartes ou de contrat lié à son activité passerelle de paiement en ligne (Gateway E-Commerce) aux commerçants (B to C).

Toutefois, et afin de s'adapter au contexte concurrentiel du marché, le CMI peut prendre toutes les dispositions nécessaires pour défendre, préserver et gérer les contrats commerçants conclus avant la date de la décision du Conseil précitée, et ce dans l'attente de les céder aux établissements de paiement des banques ou aux autres filiales dédiées à l'acquisition.

A cet égard, le CMI qui sera transformé en plateforme technique de traitement pour le compte de tous les établissements de paiement de la place, s'engage à garantir un accès à ses services dans des conditions tarifaires et non tarifaires équitables, transparentes et non discriminatoires.

Quant aux banques actionnaires du Centre, elles s'engagent à acquérir, au profit de leurs établissements de paiement ou toutes autres filiales dédiées l'ensemble des contrats commerçants qui concerne l'adhésion aux systèmes cartes (affiliation au TPE et de PEL), conclus à la date de la décision qui sera prise par le Conseil.

Le CMI et les banques actionnaires de ce dernier s'engagent, en outre, chacun en ce

qui le concerne à assurer les principes de permanence et de continuité de services d'acquisition sans rupture ni baisse en capitalisant sur les acquis techniques et technologiques dans le domaine, notamment vis-à-vis des différents partenaires nationaux et internationaux dont les schèmes internationaux.

Pour ce qui est des engagements comportementaux non tarifaires, le CMI et les banques actionnaires de ce dernier s'engagent à mettre en place un programme de conformité avec le droit de la concurrence et cesser immédiatement les pratiques objet des préoccupations de concurrence précitées.

En plus, les banques actionnaires du CMI s'engagent à veiller à ce que leurs établissements de paiement ou filiales dédiées soient juridiquement et économiquement indépendantes, afin de leurs permettre de jouir d'une autonomie fonctionnelle et comptable, ainsi qu'à ne pas commercialiser les offres d'affiliation au TPE ou de PEL de leurs établissements de paiement ou filiales dédiées à l'acquisition.

Toutefois, les banques peuvent procéder à la promotion de l'activité acquisition au niveau de leurs réseaux d'agences ou par tout autre moyen, sans préjudice du droit du client de la banque à contracter avec l'acqué-

reur de son choix.

Quant aux engagements comportementaux tarifaires, les parties concernées s'engagent à ne pas appliquer une commission d'interchange, par opération d'un montant supérieur au plafond fixé par la décision réglementaire de Bank Al Maghrib relative aux frais d'interchange monétique domestique.

Le Conseil de la Concurrence rappelle que l'interchange correspond à la partie de la commission d'acquisition reversée par l'acquéreur (celui qui contracte avec le commerçant) à la banque émettrice (celle qui a émis la carte au porteur) lors de chaque paiement par carte.

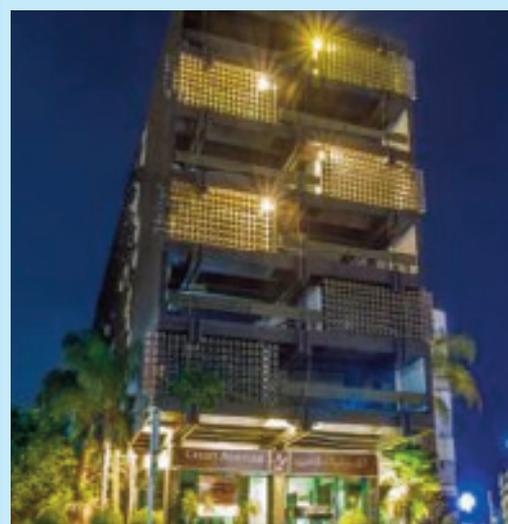
Cette révision de l'interchange va permettre aux acquéreurs d'opérer des baisses significatives dans les tarifications de leurs clients commerçants, ce qui favorisera le développement du paiement électronique par carte en réduisant le taux de la commission d'acquisition.

Il y a lieu de préciser qu'une période transitoire et des délais sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre progressive de ces engagements après décision du Conseil de la concurrence. Aussi et pour assurer le suivi de l'exécution de ces engagements, une entité de suivi sera-t-elle créée entre le Conseil de la concurrence et Bank Al-Maghrib.

En outre, le CMI et les banques actionnaires de ce dernier se sont engagées à transmettre au Conseil de la concurrence à partir de la date de la décision du Conseil rendant obligatoire les engagements précités, et pour une durée de deux années, un état semestriel documenté détaillant l'exécution des différents engagements structurels et comportementaux souscrits.

Conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 26 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104.12 précitée, le Conseil de la concurrence publie les engagements proposés par le CMI et ses banques actionnaires afin de recueillir les observations des parties, du Commissaire du gouvernement et le cas échéant, des tiers intéressés dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 30 octobre 2024.

"A l'issue de ce test de marché, et après examen des observations émises, le Conseil de la concurrence prendra sa décision finale en rendant les engagements précités obligatoires pour les parties, ce qui marquera la clôture de la procédure", conclut le communiqué.



Le Crédit Agricole du Maroc améliore son RNPG à 106 MDH à fin juin

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Crédit Agricole du Maroc (CAM) a atteint 106 millions de dirhams (MDH) à fin juin 2024, en hausse de 178% par rapport à la même période un an auparavant.

"A fin juin 2024, le Crédit Agricole du Maroc affiche un résultat net consolidé de 116 millions de dirhams et un résultat net part du groupe de 106 millions de dirhams, marquant ainsi des progressions respectives de +247% et +178% comparativement au 30 juin 2023", indique le groupe dans un communiqué.

En social, le résultat net s'est établi à 104 MDH, en croissance de 194% par rapport à fin juin 2023, précise la même source.

Le CAM fait également savoir que son produit net bancaire (PNB) consolidé a augmenté de 21% à 2,3 milliards de dirhams (MMDH). En social, le PNB s'est chiffré à 2,2 MMDH au premier semestre 2024, en hausse de 29% en glissement annuel.

Les variations enregistrées aussi bien au niveau des comptes consolidés qu'au niveau des comptes sociaux sont essentiellement dues à la croissance des revenus des activités de marché et à la progression de la marge sur commissions.

Pour ce qui est de l'encours des crédits distribués par le groupe, il s'est élevé à 113 MMDH à fin juin dernier, soit une hausse de plus de 5 MMDH. Cette évolution est en phase avec la mobilisation de la banque pour contribuer au financement de l'ensemble des secteurs de l'économie, notamment celui agricole dans un contexte difficile marqué par le déficit hydrique.

Par ailleurs, l'encours de l'épargne mobilisée par le CAM a atteint 108 MMDH, en croissance de 4% comparativement au S1-2023. Cette hausse est soutenue par une dynamique positive de la collecte des comptes à vue (+7%), parallèlement à une diminution des dépôts à terme, marquant ainsi une amélioration de la structure des dépôts de la banque.

Une rencontre explore à Londres les moyens d'encourager les investissements des MRE au Maroc

Une rencontre a examiné, vendredi à Londres, les moyens pour les Marocains résidant à l'étranger (MRE) de tirer le meilleur parti des mesures mises en place par le Maroc en vue de multiplier leurs investissements dans la mère patrie. Cet événement, tenu sous le thème « Investissements MDM: Nouveaux défis, nouveaux financements, réponses institutionnelles », s'inscrit dans la continuité d'un cycle de conférences initié par la Fondation Trophées Marocains du Monde (TMM) dans les principales capitales des pays d'accueil, afin d'échanger avec des responsables institutionnels publics et privés et de favoriser les investissements des MRE.

Intervenant à cette occasion, Ali Mahrez, de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), a rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes Instructions en 2022 pour mettre en place des canaux de communications permanents et efficaces avec les MRE.

L'AMDIE a œuvré dans ce sens afin de fournir informations et conseils aux Marocains du monde, "dans le but de leur permettre de profiter pleinement des grandes opportunités disponibles dans notre pays", a-t-il souligné. L'agence se tient donc à la disposition des MRE pour les aider à se familiariser avec la panoplie de mécanismes de financements et de garanties offertes par le Royaume, a soutenu M. Mahrez.

Pour sa part, Karim Amor, président de la 13e région de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), dédiée aux Marocains du monde, a fait part de l'engagement du secteur privé dans l'orientation et l'assistance des MRE désirant investir dans leur pays d'origine. Le patronat est également prêt à mettre en contact les expatriés voulant investir dans les mêmes secteurs d'activité ou les mêmes régions du Royaume, dans le but de créer un climat d'affaires favorables et de faciliter l'adaptation au marché, a-t-il assuré.

Mohammed Afrine, CEO de Bank of

Africa EuroServices, a, de son côté, mis l'accent sur l'importance des transferts de fonds des MRE, qui contrairement aux attentes des experts ont continué à évoluer positivement après la pandémie de Covid-19, précisant que lorsqu'il s'agit de dépôts, cet argent permet aux banques de financer de nombreux projets. Or, selon M. Afrine, la stratégie de toutes les banques du Royaume est désormais de voir davantage de MRE désireux d'investir par eux-mêmes au Maroc, assurant que "le secteur bancaire est heureux de les accompagner dans la réalisation et le financement de leurs projets."

L'ensemble des participants ont, par la suite, pris part à une séance de questions réponses où ils ont notamment mis l'accent sur la nouvelle charte d'investissement du Royaume et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement, qui joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'investissement et le relèvement des capacités de l'économie nationale. Une séance de networking a été

l'occasion pour des entrepreneurs marocains de partager leurs expériences et d'échanger sur les opportunités d'affaires à haut rendement dont dispose le Maroc, en particulier dans l'énergie, l'agriculture, le tourisme, les télécommunications et la finance.

La rencontre, qui a connu la présence du Consul général du Maroc à Londres, Mouaad Ibriz, de conseillers du borough de Westminster, de membres du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et de représentants des banques marocaines au Royaume-Uni, a constitué une plateforme idéale pour mettre en relation des investisseurs potentiels avec les institutions publiques et privées et les bailleurs de fonds marocains. TMM organise l'évènement Trophées Marocains du Monde qui se tient chaque année à Marrakech depuis 2017 et qui récompense les MRE qui se distinguent dans la recherche scientifique, l'entrepreneuriat, la politique, le sport, la culture et le travail associatif.

Le dirham s'apprécie face au dollar et de l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,26% face à l'euro et de 0,85% vis-à-vis du dollar américain durant la semaine du 19 au 25 septembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Au 20 septembre, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 364,4 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,5% d'une semaine à l'autre et en hausse de 2,2% en glissement annuel, précise la même source.

Les interventions de BAM ont atteint 148,1 MMDH en moyenne quotidienne, réparties entre des avances à 7 jours (64,5 MMDH), des pensions livrées à plus long terme (48,4 MMDH) et des prêts garantis (35,2 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quo-

tidien moyen des échanges s'est élevé à 3,5 MMDH, et le taux interbancaire s'est maintenu à 2,75% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 25 septembre (date de valeur le 26 septembre), la Banque a injecté 65,7 MMDH sous forme d'avances à 7 jours. En ce qui concerne la Bourse, l'indice le MASI s'est apprécié de 1,4%, portant sa performance depuis le début de l'année à 18,1%. Cette évolution hebdomadaire reflète notamment les progressions des indices des secteurs des télécommunications de 5,9%, de l'agroalimentaire de 2,4% et des banques de 1,2%.

Le volume hebdomadaire des échanges s'est chiffré, quant à lui, à 1,6 MMDH contre 481 millions de dirhams une semaine auparavant, réalisés principalement sur le marché central ac-

Mise à jour annuelle du programme d'émission de Bons de sociétés de financement de RCI Finance Maroc

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a annoncé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement (BSF) de RCI Finance Maroc.

L'AMMC porte à la connaissance du public qu'elle a enregistré, en date du 27 Septembre 2024, le document de référence de RCI Finance Maroc relatif à l'exercice 2023, sous la référence EN/EM/023/2024", indique l'AMMC dans un communiqué.

A la date d'enregistrement du docu-

ment de référence précité, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission des BSF par RCI Finance Maroc est composée du document de référence précité et de la note relative au programme d'émission de BSF enregistrée par l'AMMC le 19 mai 2022, sous la référence EN/EM/008/2022, poursuit la même source. Ledit dossier d'information de RCI Finance Maroc est mis à la disposition du public au siège social de RCI Finance Maroc, sur son site internet ainsi que sur le portail électronique de l'AMMC.

ACTIVITE ET RESULTATS

Au 30 Juin 2024



Tamwil El Fella تمويل الفلاح
Société de Financement pour le Développement Agricole شركة التمويل للتنمية الفلاحية

BILAN AU 30 JUIN 2024		
	En milliers de dirhams	
ACTIF	JUIN-24	DÉCEMBRE-23
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Créances sur la clientèle	871 978	828 358
Crédits de trésorerie et à l'équipement	654 578	632 444
Crédits immobiliers	-	-
Autres crédits	217 400	195 714
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Titres de propriété	-	-
Autres actifs	35 533	103 053
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	44 538	45 135
Total de l'Actif	952 048	976 547

HORS BILAN AU 30 JUIN 2024		
	En milliers de dirhams	
HORS BILAN	JUIN-24	DÉCEMBRE-23
ENGAGEMENTS DONNES	37 019	89 799
1-Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
2-Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	37 019	89 799
3-Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
4-Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
5-Titres achetés à réméré	-	-
6-Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	878 864	357 376
7-Engagements de financement recus d'établissements de crédit et assimilés	122 942	43 848
8-Engagements de garantie recus d'établissements de crédit et assimilés	201 121	281 430
9-Engagements de garantie recus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	554 800	32 099
10-Titres vendus à réméré	-	-
11-Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 30/06/2024		
	En milliers de dirhams	
	JUIN-24	JUIN-23
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	30 661	29 112
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	29 779	28 389
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	882	723
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	16 325	16 377
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	16 292	16 343
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	33	34
PRODUIT NET BANCAIRE	14 336	12 735
Produits d'exploitation non bancaire	6 000	11 050
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	14 287	13 757
Charges de personnel	4 400	4 136
Impôts et taxes	167	280
Charges externes	8 694	8 298
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immob. incorp et corporelles	1 025	1 044
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	4 745	28 844
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	3 716	28 555
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	1 049	288
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	19 186
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	9 186
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	10 000
RESULTAT COURANT	1 284	370
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	248	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 037	370
Impôts sur les résultats	907	266
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	130	104

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 30 JUIN 2024						
	En milliers de dirhams					
CREANCES	Secteur public	Secteur privé			TOTAL JUIN-24	TOTAL DEC-23
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE & EQUIPEMENT	-	-	-	628 860	628 860	609 849
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	25 717	25 717	22 795
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	217 400	217 400	195 714
TOTAL				871 978	871 978	828 358

BILAN AU 30 JUIN 2024		
	En milliers de dirhams	
PASSIF	JUIN-24	DÉCEMBRE-23
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	758 700	774 359
A vue	432 890	413 865
A terme	325 810	360 494
Dépôts de la clientèle	-	-
Comptes à vue créditeurs	-	-
Comptes d'épargne	-	-
Dépôts à terme	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-
Titres de créance émis	-	-
Titres de créance négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	28 264	38 282
Provisions pour risques et charges	13 376	12 327
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	-	-
Capital	151 000	151 000
Actionnaires Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	579	380
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	130	198
Total du Passif	952 048	976 547

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2024 AU 30/06/2024		
	En milliers de dirhams	
	JUIN-24	DEC-23
1-Produits d'exploitation bancaire perçus	30 661	27 628
2-Récupérations sur créances amorties	-	-
3-Produits non courants perçus	6 000	23 330
4-Charges d'exploitation bancaire versées	(16 325)	(34 466)
5-Charges non courantes versées	(248)	(5 322)
6-Charges générales d'exploitation versées	(13 261)	(26 648)
7-Impôts sur les résultats versés	(907)	(3 742)
I Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	5 920	30 781
Variation de :	-	-
8-Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
9-Créances sur la clientèle	(43 619)	61 155
10-Titres de transaction et de placement	-	-
11-Autres actifs	67 521	4 939
12-Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13-Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(15 659)	(62 195)
14-Dépôts de la clientèle	-	-
15-Titres de créance émis	-	-
16-Autres passifs	(13 733)	(81 865)
II Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(5 491)	(77 964)
III Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	429	(47 186)
17-Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
18-Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
19-Acquisition d'immobilisations financières	-	-
20-Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(429)	(970)
21-Intérêts perçus	-	-
22-Dividendes perçus	-	-
IV Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement	(429)	(970)
23-Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24-Emission de dettes subordonnées	-	-
25-Emission d'actions	-	-
26-Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27-Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	48 156
28-Intérêts versés	-	-
29-Dividendes versés	-	-
V Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	-	48 156
VI Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	-	-
VII Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
VIII Trésorerie à la clôture de l'exercice	-	-

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 30 JUIN 2024						
	En milliers de dirhams					
CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL JUIN-2024	TOTAL DEC-2023
VALEURS REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
COMPTES ET PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL						

NEANT

ACTIVITE ET RESULTATS

Au 30 Juin 2024



Tamwil El Fellah تمويل الفلاح

Société de Financement pour le Développement Agricole شركة التمويل للتخمية الفلاحية

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2024 AU 30/06/2024

En millions de dh		
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	JUIN-24	JUIN-23
+ Intérêts et produits assimilés	29 779	28 389
- Intérêts et charges assimilés	16 292	16 343
MARGE D'INTERET	13 487	12 046
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	882	723
- Commissions servies	33	34
MARGE SUR COMMISSIONS	849	689
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+ Résultat des opérations de change	-	-
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	-	-
+ Divers autres produits bancaires	-	-
- Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	14 336	12 735
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	6 000	11 050
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	14 287	13 757
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 049	10 027
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 716	19 369
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	1 049	(9 712)
RÉSULTAT COURANT	1 284	370
RÉSULTAT NON COURANT	(248)	-
- Impôts sur les résultats	907	266
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	130	104
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	JUIN-24	JUIN-23
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	130	104
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 025	1 044
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	1 049	288
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	10 000
- Plus-values de cession sur immobilisations incorp & corporell	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorp & corporell	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 204	(8 564)
- Bénéfices distribués	-	-
+ AUTOFINANCEMENT	2 204	(8 564)

PROVISIONS

En millions de dh					
	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2024
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	426 310	3 716			430 025
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	426 310	3 716	-	-	430 025
Titres de placement	-	-	-	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	12 327	1 049			13 376
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	12 327	1 049	-	-	13 376
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	438 637	4 765			443 401

DETTES SUBORDONNEES AU 30 JUIN 2024

En millions de dh										
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre-valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contre-valeur KDH)	Montant N-1 (en contre-valeur KDH)	Montant N (en contre-valeur KDH)	Montant N-1 (en contre-valeur KDH)
Néant										
TOTAL										

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2024

Montant du capital	151 000 millions de dirham
Montant du capital social souscrit et non appelé	-
Valeur nominale des titres	100 dh

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
Crédit Agricole SA	Place des Alouites Rabat	1 510 000	1 510 000	100%
TOTAUX		1 510 000	1 510 000	100%

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 30 JUIN 2024

En millions de dh						
DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL JUIN-2024	TOTAL DEC-23
	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		427 471			427 471	407 253
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS			200 000	121 891	321 891	356 350
AUTRES DETTES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A PAYER	-	5 419	3 343	575	9 337	10 756
TOTAL		432 890	203 343	122 466	758 700	774 359

CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024

En millions de dh				
CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2024
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Reserves et primes liées au capital	-	-	-	-
Reserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
Capital	151 000	-	-	151 000
Capital appelé	151 000	-	-	151 000
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	380	198	-	579
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	198	(198)	130	130
TOTAL	151 579	-	130	151 708

Coopers Audit

Société de Financement pour le Développement Agricole « SFDA - Tamwil El Fellah »

ATTESTATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2024

En vertu de la mission prévue aux articles 73 et 109 du Décret n°114-179 du 28 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°105-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société de Financement pour le Développement Agricole « SFDA - Tamwil El Fellah » concernant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des énoncés de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et actifs financiers totaux KMAD 151 708 dont un montant net de KMAD 130, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des vérifications avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons dans ce rapport d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-dessus, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de manière équilibrée ainsi que de la situation financière et des performances de la Société de Financement pour le Développement Agricole « SFDA - Tamwil El Fellah » au 30 juin 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Coopers Audit Maroc S.A.

Abdelhak ELKADIKI

Jacques Brel, 60 ans après

Le café culturel de la ville ismailienne vivifie la mémoire des Meknassis

Art & culture

En dépit de la froideur piquante de ce début d'automne, une chaleur, cette fois musicale, parcourra le 3 octobre, l'espace francophone de Meknès, lors de la 3ème édition du Café culturel, qui apportera un air de gaieté et de musicalité, avec le chanteur Mamoun, invité à incarner la voix du grand Jacques Brel, fervent admirateur de la cité ismailienne.

Agé aujourd'hui de 60 ans, le passage du Grand Jacques, légende vivante de la chanson française, au cinéma Camera de Meknès pour quatre jours successifs, continue de résonner d'une manière toujours nouvelle dans la mémoire des Meknassis. Une mémoire que la conceptrice du Café culturel de Meknès, l'écrivaine et poétesse trilingue, Houda Elfchtali, tente de vivifier en invitant sur scène, le très doué Mamoun, connu pour avoir développé dès son jeune âge, un talent fascinant d'imitation à la perfection, de l'un des plus grands chanteurs de tous les temps.

Libérer les souvenirs du Grand Jacques et de son histoire d'amour marocain, célébrer avec tous les honneurs la voix de ce personnage mythique de la chanson française, qui a légué au monde de l'art, un héritage musical immense, telle est l'ambition du Café culturel de Meknès qui est en passe d'instaurer une certaine festivatisation de la Culture, englobant plusieurs disciplines artistiques, dont la littérature, les arts plastiques, la poé-



sie, la musique, le théâtre. Ces expressions d'art qui s'articulent autour d'une œuvre, vont tirer leur marque, des espaces où ils se produisent, pour s'afficher comme un efficace outil de redynamisation de la ville.

S'il est une ville à laquelle le nom du Grand Jacques est associé, c'est bien Meknès, le petit Paris de l'époque, qui a exercé sur lui une séduction si forte, qu'il ne manquait pas une occasion sans la retrouver. Et c'est au cinéma Camera qu'on assortit aujourd'hui, le souvenir de Jacques Brel, qui s'y est produit, pour la 1ère fois en octobre 1964, attirant une foule de mélomanes venus de Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès et autres grandes villes du royaume, glorifier la voix élastique et la mise en mu-

sique inédite de celui qui a su conquérir la société francophone dans sa globalité.

En invitant Mamoun, dont le palmarès, fort de plus de 30 ans de carrière musicale, pour incarner la voix du Grand Jacques, la conceptrice du Café culturel, Houda, entend rendre hommage à celui qui a eu, certes, une vie assez courte (49 ans), mais intense par sa puissance musicale et par l'abondance de son répertoire. Manière aussi d'éveiller les souvenirs des meknassis et autres mélomanes qui s'inviteront à l'événement, sur la très riche carrière de l'auteur de "Ne me quitte pas", élue meilleure chanson du 20ème siècle, par le Conseil international de la musique (CIM), un réseau mondial d'institutions exerçant

dans le domaine de la musique.

Outre la représentation musicale du chanteur Mamoun, le temps de la soirée proposera un regard sur l'œuvre exceptionnelle du Grand Jacques qui continue d'inspirer compositeurs et interprètes, tout en leur inculquant les idéaux de l'artiste, loin de toute prétention fondée sur le faux et le commercial.

Jacques le compositeur, le poète, le subtil, le délicat, l'interprète... Jacques comme s'il était encore vivant, sera disséqué par la poétesse, initiatrice du Café culturel, qui fera une rétrospective des salles de cinéma à Meknès, notamment la salle du cinéma Camera où il s'est produit, suivie d'un débat structuré autour des grands moments de ces prodigieuses salles, aujourd'hui fermées au gré des commerces de proximité, ou laissées à l'abandon et dont les maux sont décelables au premier regard.

En célébrant le 60ème anniversaire de la mémorable représentation musicale du Grand Jacques à Meknès, le Café culturel compte lever le voile sur le parcours comblé de bonheur et de célébrité de l'artiste, mais aussi tortueux parfois, jonché d'obstacles et d'embûches.

La soirée construite autour d'une triple vocation : la poésie, la musique et la voix, sera par ailleurs, marquée par la lecture par Houda Elfchtali de quelques-uns de ses poèmes, qui ne manqueront pas d'immerger le public dans une réelle intensité poétique.

Festival international du film de femmes de Salé

Le film finlandais «Je'vida» remporte le Grand Prix



Le film finlandais "Je'vida", réalisé par Katja Gauriloff, a remporté le Grand Prix de la 17ème édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS), qui s'est clôturée ce samedi soir.

Le film, qui a été couronné par un jury présidé par la réalisatrice marocaine Maryam Touzani, aborde une grande thématique d'actualité, celle de la protection de la diversité culturelle incarnée par le patrimoine des peuples autochtones.

A travers l'histoire du personnage de Je'vida, le film immerge le public dans le quotidien d'une communauté linguistique et culturelle au nord de la Finlande, menacée de disparaître après avoir été soumise à des politiques d'assimilation forcée.

Le film "Animal", de la réalisa-

trice crochée Sofia Exarchou, a décroché le Prix du jury et celui du meilleur rôle féminin, décerné à l'actrice Dímitra Vlagopoulou.

Le Prix du meilleur rôle masculin a été obtenu par l'acteur marocain Khalil Oubaaqa, pour son rôle dans le film "Triple A", de la réalisatrice marocaine Jihane El Bahar.

Le Prix de la première œuvre a, quant à lui, été attribué à "Good One" de India Donaldson, tandis que la "Langue étrangère" de la réalisatrice française Claire Burger a reçu une mention spéciale du jury. S'agissant de la catégorie des films documentaires, le Grand Prix a été remporté par "L'Homme-Vertige", de Malaury Eloi Paisley, alors qu'une mention spéciale a été attribuée au film "The Empty Grave", d'Agnes Lisa Wegner et Cece Mlay. Par ailleurs, le réalisateur maro-

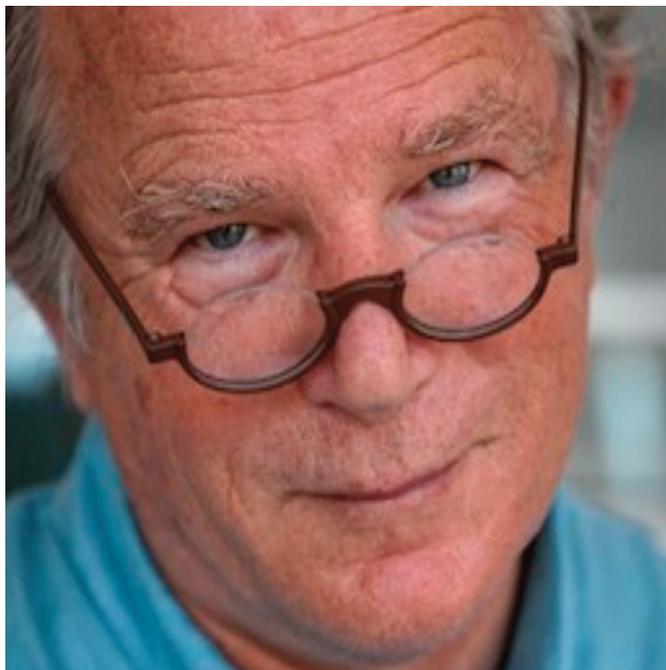
cain Moulay Taieb Bouhanana (Sahari, Slem Wesaa) a glané le Prix du public pour la catégorie du long-métrage, alors que le Prix du public pour le court-métrage est revenu à "What else grows on the palm of your hand?" de Dhiiaa Biya.

En outre, le Prix de l'autre rive a été remporté par "Triple A" de Jihane El Bahar.

Organisé du 23 au 28 septembre par l'Association Bouregreg sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le FIFFS représente une opportunité pour les femmes cinéastes de toutes origines géographiques, arabes, africaines et internationales, de débattre des questions liées à cette profession, de partager leurs expériences et expertises, et de discuter de la condition des femmes à travers des réalisations filmiques.

Jellel Gasteli : *J'utilise la photographie comme un outil pour exprimer et partager mes émotions*

Jellel Gasteli est un photographe franco-tunisien connu surtout pour sa «série blanche» minimaliste, qui capture la géométrie de la lumière et de l'ombre sur les bâtiments tunisiens traditionnels blanchis à la chaux.



Libé : Ma première question chercherait à savoir quelle idée vous faites de l'art photographique.

Jellel Gasteli : Je ne me fais aucune idée de la photographie. Je l'utilise comme un outil pour exprimer et partager des émotions. Il est probable que le sculpteur ou le peintre ne se font aucune idée du burin ou du pinceau. Ils l'utilisent aussi pour donner forme à leur émotion.

Comme vous le savez bien, l'écrivain marocain Edmond Amran El Maleh a consacré un article à vos photos, et je me demandais (je me le demande toujours) ce que vous pensez de sa manière d'approcher votre art.

Le texte de Edmond Amran El Maleh est daté de 1996. Soit presque trente ans. C'est le texte d'un homme de lettres et poète qui s'inspire d'un travail photographique pour décliner des concepts et des références littéraires en tentant de les rattacher à des images,

parfois de manière forcée. Je garde un excellent souvenir de cet homme affable et humble que j'ai eu le plaisir de croiser à plusieurs reprises à Tanger. On peut juste reprocher au texte de parler de la Série Blanche en l'associant au livre «Tanger Vues Choieses» dont elles ne font pas du tout partie.

D'autre part, vos photos, bien qu'elles représentent des murs, sont

dotées d'un visage. Est-ce une manière d'exprimer une autre conception de ce qu'on pourrait considérer comme un simple objet? Autrement dit, est-ce que le fait de donner un visage au mur vient du fait que vous pensez qu'un simple objet est un visage qui nous regarde au moment où nous le contemplons, pour faire allusion à l'ouvrage de Georges Didi-Huberman : Ce que

nous voyons, ce qui nous regarde?

Rares sont ces images. Lorsqu'on y détecte une forme qui peut évoquer un visage, il s'agit plus d'une allusion qui renvoie à l'esthétique du masque que celle d'un visage. Il est vrai que, parfois, l'évidence est telle que j'en joue volontiers.

En fait, le rapport qu'expriment vos photos avec le visage est ambigu, et la difficulté devient de plus en plus complexe quand on cherche à comprendre. Cela dit, il y a un mot-clé qui semble indépassable envers la question du visage, à savoir «l'éthique». Est-ce que vous pensez, comme E. Levinas, que le rapport avec le visage est d'emblée éthique ?

A vrai dire, je ne me suis jamais posé ce genre de question. Lorsque je photographie, il s'agit principalement d'un jeu entre les formes, la lumière, mes références esthétiques, la caméra et mon regard.

En dernier lieu, on pourrait penser que votre travail est une véritable quête spirituelle. On remarque effectivement que de même que vos photos sont simples, de même elles sont profondes et complexes. Quelle serait à vos yeux la première fonction de la spiritualité, entendons par celle-ci ce qui rend possible une certaine forme d'élevation de soi, qui ne passe pas forcément par la religion.

Le dépouillement. C'est à dire identifier le superflu et s'en débarrasser. Ne garder que l'essentiel. Simplifier à l'extrême.

Propos recueillis par Najib Alliou

Grille de la nouvelle saison d'Al Aoula

Une offre attractive de grands rendez-vous

Dès ce lundi 30 septembre, «Al Aoula», qui fait partie intégrante du bouquet de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision et chaîne de la famille par excellence, diffuse une nouvelle programmation plus attractive. Ainsi, la saison télévisée 2024-2025 est lancée.

Cette grille est conçue selon une vision concrétisant l'engagement responsable de la SNRT à l'égard des Marocains ici et ailleurs en offrant une expérience télévisuelle marquée par un contenu compétitif, contemporain, plaisant, cognitif et inspirant. Le tout en veillant à placer les téléspectateurs au centre des questions sociales et différents événements accompagnés.

De par la richesse et la diversité de cette programmation issue du réel inspiré des aspirations des téléspectateurs de «Al Aoula», les soirées automnales et hivernales des familles marocaines seront l'occasion de consolider la fidélité et l'attachement du grand public

à cette chaîne.

En tête d'affiche des nouveautés de cette rentrée, «Rihlat Al Omr». Une série dramatique 100% marocaine dont le récit aborde des thématiques sociétales poignantes autour de la santé et du bien-être de cinq personnes du troisième âge. Cette œuvre aborde les problèmes sociaux complexes posés à notre société contemporaine à savoir les relations avec les personnes âgées, la maladie d'Alzheimer, les soins aux parents âgés, le lien et la séparation entre les générations, les valeurs familiales, etc.

Une autre série phare sera également à l'affiche de cette rentrée, «Farha Mouakata». La série plongera le téléspectateur dans les profondeurs et les mystères de l'esprit et des comportements humains, là où il devient difficile de distinguer le vrai du faux. Il est question de mettre en évidence l'importance capitale de la santé mentale, considérée encore comme un sujet tabou.

Outre ses programmes de fiction, Al

Aoula ne tarit pas d'efforts pour créer de nouveaux programmes de divertissement et de culture. Parmi les nouveautés de cette rentrée figure également le documentaire «La Grinta». Un nouveau programme qui présente des histoires de passion et de détermination, dans un cadre vivant où les caméras emmènent le public à la découverte de personnages hauts en couleur, issus de différents domaines d'activité et groupes d'âge. Ils révéleront leurs expériences difficiles, et la manière dont ils ont pu surmonter les obstacles pour réaliser leurs rêves et atteindre leurs objectifs de vie.

Il va sans dire que la chaîne Al Aoula accorde une place particulière à la recherche et à l'innovation comme leviers incontournables de développement dans notre pays. Ceci se manifeste à travers des émissions comme «Ilm wa Hadara» dont de nouveaux épisodes seront programmés. Quant à l'émission «100% Raqmi», elle révélera les dernières évolutions du monde numérique et les

moyens d'appréhender intelligemment son potentiel illimité.

Evidemment, les émissions emblématiques de la chaîne feront également leur grand retour tout en promettant aux téléspectateurs de retrouver leurs programmes favoris tels que «Moudawala», «45 min», «Jmaatna Zina», «Amoudou», etc.

En outre, des magazines et débats politiques seront aussi à l'affiche afin de présenter au public une offre diversifiée et des contenus couvrant des domaines aussi variés que l'information, la politique, l'économie, le divertissement, la fiction, le cinéma, la culture et le documentaire.

Pour leur part, les amateurs de cinéma ne sont pas en reste. La chaîne a concocté pour eux une sélection inédite à regarder tous les vendredis soirs. En tout, cette saison s'annonce très riche avec un gros line-up de programmes inédits, disponibles en exclusivité sur la première chaîne nationale.

Cependant, elle avait eu plusieurs fois des nouvelles de la petite. Il y a toujours de bonnes langues qui sont pressées de vous faire un mauvais compliment. Oui, on lui avait conté que la petite venait de planter là son vieux, un beau coup de fille sans expérience. Elle était très bien chez ce vieux, dorlotée, adorée, libre même, si elle avait su s'y prendre. Mais la jeunesse est bête, elle devait s'en être allée avec quelque godelureau, on ne savait pas bien au juste.

Ce qui semblait certain, c'était qu'une après-midi, sur la place de la Bastille, elle avait demandé à son vieux trois sous pour un petit besoin, et que le vieux l'attendait encore. Dans les meilleures compagnies, on appelle ça pisser à l'anglaise. D'autres personnes juraient l'avoir aperçue depuis, pinçant un chahut au Grand Salon de la Folie, rue de la Chapelle. Et ce fut alors que Gervaise s'imagina de fréquenter les bas-tringues du quartier. Elle ne passa plus devant la porte d'un bal sans entrer.

Coupeau l'accompagnait. D'abord, ils firent simplement le tour des salles, en dévisageant les traînées qui se trémoussaient. Puis, un soir, ayant de la monnaie, ils s'attablèrent et burent un saladier de vin à la française, histoire de se rafraîchir et d'attendre voir si Nana ne viendrait pas. Au bout d'un mois, ils avaient oublié Nana, ils se payaient le bas-tringue pour leur plaisir, aimant regarder les danses. Pendant des heures, sans rien se dire, ils restaient le coude sur la table, hébétés au milieu du tremblement du plancher, s'amusant sans doute au fond à suivre de leurs yeux pâles les roulures de barrière, dans l'étouffement et la clarté rouge de la salle.

Justement, un soir de novembre, ils étaient entrés au Grand Salon de la Folie pour se réchauffer. Dehors, un petit frisquet coupait en deux la figure des passants. Mais la salle était bondée. Il y avait là-dedans un grouillement du tonnerre de Dieu, du monde à toutes les tables, du monde au milieu, du monde en l'air, un vrai tas de charcuterie; oui, ceux qui aimaient les tripes à la mode de Caen, pouvaient se régaler.

Quand ils eurent fait deux fois le tour sans trouver une table, ils prirent le parti de rester debout, à attendre qu'une société eût débarrassé le plancher. Coupeau se dandinait sur ses pieds, en blouse sale, en vieille casquette de drap sans visière, aplatie au sommet du crâne. Et, comme il barraît le passage, il vit un petit jeune homme maigre qui essuyait la manche de son paletot, après lui avoir donné un coup de coude.

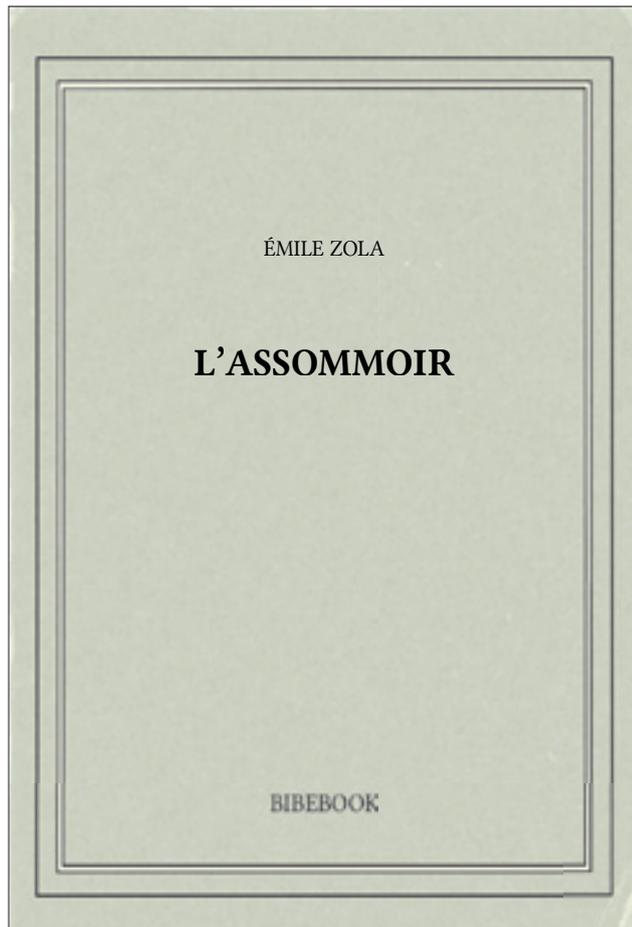
- Dites donc ! cria-t-il, furieux, en retirant son brûle-gueule de sa bouche noire, vous ne pourriez pas demander excuse ?... Et ça fait le dégoûté encore, parce qu'on porte une blouse !

Le jeune homme s'était retourné, toisant le zingueur, qui continuait :

- Apprends un peu, bougre de greluçon, que la blouse est le plus beau vêtement, oui ! le vêtement du travail !... Je vais t'essuyer, moi, si tu veux, avec une paire de claques... A-t-on jamais vu des tantes pareilles qui insultent l'ouvrier !

Gervaise tâchait vainement de le calmer. Il s'étalait dans ses guenilles, il tapait sur sa blouse, en gueulant :

- Là-dedans, il y a la poitrine d'un homme ! Alors, le jeune homme se perdit



au milieu de la foule, en murmurant :

- En voilà un sale voyou ! Coupeau voulut le rattraper. Plus souvent qu'il se laissât mécaniser par un paletot ! Il n'était seulement pas payé, celui-là !

Quelque pelure d'occasion pour lever une femme sans lâcher un centime. S'il le retrouvait, il le collait à genoux et lui faisait saluer la blouse. Mais l'étouffement était trop grand, on ne pouvait pas marcher. Gervaise et lui tournaient avec lenteur autour des danses; un triple rang de curieux s'écrasaient, les faces allumées, lorsqu'un homme s'étalait ou qu'une dame montrait tout en levant la jambe; et, comme ils étaient petits l'un et l'autre, ils se haussaient sur les pieds, pour voir quelque chose, les chignons et les chapeaux qui sautaient. L'orchestre, de ses instruments de cuivre fêlés, jouait furieusement un quadrille, une tempête dont la salle tremblait; tandis que les danseurs, tapant des pieds, soulevaient une poussière qui alourdissait le flamboiement du gaz. La chaleur était à crever.

- Regarde donc ! dit tout d'un coup Gervaise.

- Quoi donc ?

- Ce caloquet de velours, là-bas. Ils se grandirent. C'était, à gauche, un vieux chapeau de velours noir, avec deux plumes d'argent guenillées qui se balançaient; un vrai plumet de corbillard. Mais ils n'apercevaient toujours que ce chapeau, dansant un chahut de tous les diables, cabriolant, tourbillonnant, plongeant et jaillissant. Ils le perdaient parmi la débandade enragée des têtes, et ils le retrouvaient, se balançant

au-dessus des autres, d'une effronterie si drôle, que les gens, autour d'eux, rigolaient, rien qu'à regarder ce chapeau danser, sans savoir ce qu'il y avait dessous.

- Eh bien ? demanda Coupeau.

- Tu ne reconnais pas ce chignon-là ? murmura Gervaise, étranglée. Ma tête à couper que c'est elle !

Le zingueur, d'une poussée, écarta la foule. Nom de Dieu ! oui, c'était Nana ! Et dans une jolie toilette encore ! Elle n'avait plus sur le derrière qu'une vieille robe de soie, toute poissée d'avoir essuyé les tables des caboulots, et dont les volants arrachés dégoûlaient de partout. Avec ça, en taille, sans un bout de châle sur les épaules, montrant son corsage nu aux boutonnières craquées. Dire que cette gueuse-là avait eu un vieux rempli d'attentions, et qu'elle en était tombée à ce point, pour suivre quelque marlou qui devait la battre ! N'importe, elle restait joliment fraîche et friande, ébouriffée comme un caniche, et le bec rose sous son grand coquin de chapeau.

- Attends, je vais te la faire danser ! reprit Coupeau.

Nana ne se méfiait pas, naturellement. Elle se tortillait, fallait voir ! Et des coups de derrière à gauche, et des coups de derrière à droite, des révérences qui la cassaient en deux, des battements de pieds jetés dans la figure de son cavalier, comme si elle allait se fendre ! On faisait cercle, on l'applaudissait; et, lancée, elle ramassait ses jupes, les retroussait jusqu'aux genoux, toute secouée par le branle du chahut, fouettée et tournant pareille à une toupie, s'abattant sur le plancher dans de grands

écarts qui l'aplatissaient, puis reprenant une petite danse modeste, avec un roulement de hanches et de gorge d'un chic épantant. C'était à l'emporter dans un coin pour la manger de caresses.

Cependant, Coupeau, tombant en plein dans la pastourelle, dérangeait la figure et recevait des bourrades.

- Je vous dis que c'est ma fille ! cria-t-il. Laissez-moi passer !

Nana, précisément, s'en allait à reculons, balayant le parquet avec ses plumes, arrondissant son postérieur et lui donnant de petites secousses, pour que ce fût plus gentil. Elle reçut un maître coup de soulier, juste au bon endroit, se releva et devint toute pâle en reconnaissant son père et sa mère. Pas de chance, par exemple !

- A la porte ! hurlaient les danseurs.

Mais Coupeau, qui venait de retrouver dans le cavalier de sa fille le jeune homme maigre au paletot, se fichait pas mal du monde.

- Oui, c'est nous ! gueulait-il. Hein ! tu ne t'attendais pas... Ah ! c'est ici qu'on te pince, et avec un blanc-bec qui m'a manqué de respect tout à l'heure !

Gervaise, les dents serrées, le poussa, en disant :

- Tais-toi !... Il n'y a pas besoin de tant d'explications.

Et, s'avancant, elle flanqua à Nana deux gifles soignées. La première mit de côté le chapeau à plumes, la seconde resta marquée en rouge sur la joue blanche comme un linge. Nana, stupide, les reçut sans pleurer, sans se rebiffer. L'orchestre continuait, la foule se fâchait et répétait violemment :

- A la porte ! à la porte !

- Allons, file ! reprit Gervaise; marche devant ! et ne t'avis pas de te sauver, ou je te fais coucher en prison !

Le petit jeune homme avait prudemment disparu. Alors, Nana marcha devant, très raide, encore dans la stupeur de sa mauvaise chance. Quand elle faisait mine de renchigner, une calotte par derrière la remettait dans le chemin de la porte. Et ils sortirent ainsi tous les trois, au milieu des plaisanteries et des huées de la salle, tandis que l'orchestre achevait la pastourelle, avec un tel tonnerre que les trombones semblaient cracher des boulets.

La vie recommença. Nana, après avoir dormi douze heures dans son ancien cabinet, se montra très gentille pendant une semaine. Elle s'était rafistolé une petite robe modeste, elle portait un bonnet dont elle nouait les brides sous son chignon. Même, prise d'un beau feu, elle déclara qu'elle voulait travailler chez elle; on gagna ce qu'on voulait chez soi, puis on n'entendait pas les saletés de l'atelier; et elle chercha de l'ouvrage, elle s'installa sur une table avec ses outils, se levant à cinq heures, les premiers jours, pour rouler ses queues de violettes. Mais, quand elle en eut livré quelques grosses, elle s'étira les bras devant la besogne, les mains tordues de crampes, ayant perdu l'habitude des queues et souffoquant de rester enfermée, elle qui s'était donné un si joli courant d'air de six mois.

(A suivre)

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives
et générales

Avis d'appel d'offres
ouvert international
sur offres des prix n°
51/2024/MEF/AC/INF

Le 24 octobre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif - Rabat- Chellah à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°51/2024/MEF/AC/INF du 24 octobre 2024 à 10 heures pour l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre d'une solution de sécurisation des accès nomades au profit du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million Trois cent vingt mille (1 320 000,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt-trois mille cinq cent (23 500,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et le tableau de conformité, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise Entrée « D », bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances quartier Administratif - Rabat - Chellah au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plus.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 6707/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
61/2024/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et

aux auto entrepreneurs

Le 24/10/2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 61/2024/DGM du 24/10/2024, pour TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA CLIMATISATION AU CENTRE DE CONFERENCE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent quatre vingt seize mille quatre vingt dirhams TTC(796 080,00 dhs)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quinze mille dirhams 15 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux à la Direction Générale de la Météorologie à Casablanca le 18/10/2024 à 10h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 6708/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire
& des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fes - Meknès

Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
54/DTZ/INV/2024

Le Vendredi 11 octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n° 54 /DTZ/INV/2024 du 11/10/2024 pour Achat de matériel informatique pour le compte de la direction provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Cent neuf mille cinq cent dirhams

(109500,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Deux mille dirhams (2000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA-le jeudi 10 octobre 2024 avant 16h 30min ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres, ou déposée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6709/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire
& des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fes - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N°
55/DTZ/INV/2024

Le vendredi 11 octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°55 /DTZ/INV/2024 du 11/10/2024 pour Achat de mobilier d'enseignement pour le compte de la Direction Provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-quatre mille cinq cent soixante dirhams (64560,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

gov.ma

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA-le jeudi 10 octobre 2024 avant 16h 30min ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres, ou déposée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6710/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale

Du Préscolaire & des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fes - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N° 56 /DTZ/INV/2024

Le vendredi 11 octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n° 56 /DTZ/INV/2024 du 11/10/2024 pour Achat de mobilier de bureau pour le compte de la Direction Provinciale TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Cinq cent dirhams (500,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Cinq cent dirhams (500,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-la documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au service de bâtiment équipement Direction Provinciale Rue Allal El Fassi-TAZA-le jeudi 10 octobre 2024 avant 16h 30min ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres, ou déposée par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6711/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale

Du Préscolaire & des Sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fes - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ N° 57 /DTZ/INV/2024

Le vendredi 11 octobre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°57/DTZ/INV/2024 du 11/10/2024 pour Achat de matériel d'enseignement pour le compte de la Direction Provinciale TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent neuf mille neuf cent vingt dirhams (109920,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent neuf mille neuf cent vingt dirhams (109920,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6713/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - Région Marrakech Safi

Direction Provinciale d'ALHACOUZ

Avis d'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°12/INV/2024

Le 23 /10/2024, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al

Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix à pour objet l'étude technique et suivi de : Construction de 9 blocs administratifs et 6 espaces d'orientation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant

- L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 61 200,00 DH (Soixante et un Mille Deux cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6712/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHACOUZ

Avis d'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°13/INV/2024

Le 23 /10/2024, à 11h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plus relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix à pour objet essais de laboratoire pour : Construction de 9 blocs administratifs et 6 espaces d'orientation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à :

Néant
- L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 110 880,00 DH (Cent Dix Mille Huit Cent Quatre-Vingt Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6714/PA

ANEFالوكالة الوطنية للمياه والري
القطرية للتربية المائية والري
القومية للمياه والري
القومية للمياه والري

DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 46/2024 DRANEF-SM DU 10/10/2024**

Le Directeur Régional de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 46/2024 DRANEF-SM du 10/10/2024, relative à la prestation de fourniture de 24.000 réservoirs d'eau destinés à l'arrosage des plants d'arganier aux périmètres « Bouzagrate 2 » et « Ighit » relevant de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa répartis en deux (2) lots ;

Publié au journal libération n° 10314 en date du Samedi 14 au Mercredi 18 Septembre 2024 est annulé pour vice de procédure concernant la publication de cet appel d'offres.

Quartier administratif, BP 020, Agdal
Tél : (05) 22 12 12 42 - 05 22 12 34 41 - Fax : (05) 22 12 34 32



N° 6715/PA

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV - DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°1048/LGV
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS

Le 14 Novembre 2024 à 09H00, il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIO AGDAL, RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation des :

Liaison à Grande Vitesse entre Kenitra et Marrakech ;
Réalisation des travaux de Génie civil du PK 5+450 jusqu'à PK 10+000

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 720 000,00 DH**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à **448 000 000,00 DH/TTC**

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement, par voie électronique**, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1093-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP valide, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
B- Travaux routiers et voirie urbaine	B2-Travaux de terrassements routiers spéciaux B3-Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5-Assises non traitées et enduits superficiels B6-Assises traitées et enrobés à chaud	5
D- Construction d'ouvrages d'art	D2-Ouvrages d'art exceptionnels en béton armé D6-Ouvrages d'art métalliques courants	1

Pour les concurrents étrangers, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6716/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien,
Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



JeuX & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

BEST OF	↓	DÉPLÛTS	NICKEL	SUPERBE	↓	ÈRE	↓	PIGE	↓	GRECQUE	↓	TOUJOURS DEVANT
						NATURE		PRÉVEND		ÉQUIPÉE		
CACOCYME	→											
							ARTICLE ESPAGNOL		PIGE	→		
AFFRIANDES	→											
HELIUM	→		ARTICLE		APJOINT	→						
CAPITALE DE LA NORVÈGE	→					CHOISI	→			CUBE	→	
		NAGE A CONTRE COURANT	→					IMAGE DE MARQUE	→			
PRONOM	→		GRECQUE		SOLUTION	→				EN PENTE	→	
AUTEUR INCONNU	→		FIN DE PARTIE		COLLINE DE SABLE					DISQUES		
ENGONCÉE	→								BAUDET	→		
		BOUCLIER	→			SIXIÈME MOIS		LETTRES D'ANGÈLE	→			PLANÈTE NAÏVE
NOTE EN ESPÈCES	→		PAS LONG	→								
			MOI									
PETITE ANTILÈPE	→	VOYELLES EN APNÉE	→		ROULÉ EN AMONT	→		VOYELLES	→		CARDINAUX	
								CUBE				
						LE MÊME	→			BIBI	→	
FAÏT ALLER ET VENIR	→								POSSÉSSIF	→		

Solution mots flechés d'hier

PIQUER UN AIGLE	R	EN	APRÈS	F	FOU	T	FILE	CUBE	D	POSSÈS	UNE	AUTRE
TROIS PETITES BOUTES	ON	CE	ARTICL	ARG	ENT							
MINIE ARGENT	UT	IL	ISE	RÉVÈN	AN	EN	EN	EN	EN	EN	EN	EN
AG	EL	ST	ASE									
A	I	O	L	E	C	R	U	R				
B	R	E	A	K	T	O	I	P	S			
FAÏT	I	M	M	E	U	B	L	E				
F	A	N	S	I	S	U	C	R	E			
C	S	E	L	S	T	C	C					
E	T	E	X	I	G	E	A	U	R			
E	T	A	I	O	T	A						
U	S	A	E	G	E	R	I	E	S			
R	A	S	E	R	E	R	E					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boucby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezziif

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriem Rahane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elboudouai Elmaridi

Révision
Abdelouamin Warrach

Secrétariat
Aesma Tabou

Photographe
Ahmed Lazzaki

Correspondants
Ahmedou El Katib (Ladyoune)
Abdelali khalfad (Essouira)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khadi Benrouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@benarbia.ma
Youssef El Gals

Mourad El Youssoufi
Loubaa Bghdadi
Latifa Mounib
Khaia At Dohman
Siham Ziffer
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

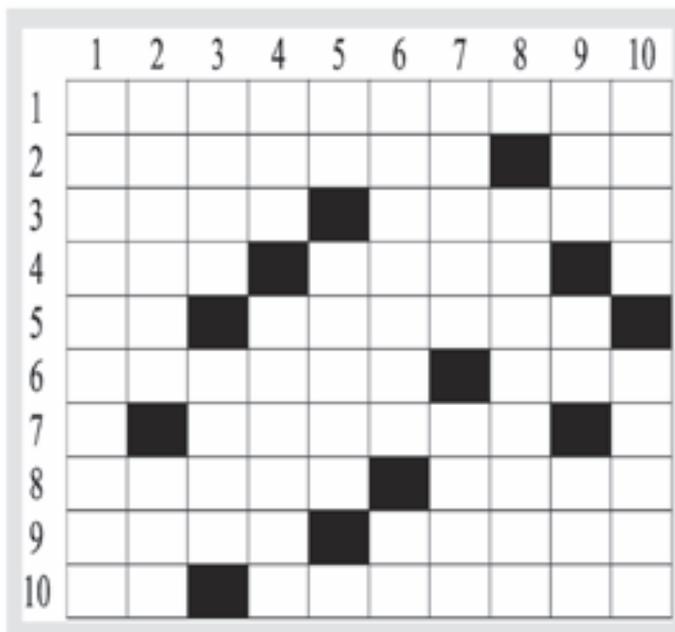
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJb MAROC

2017
www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Couleur feuille-morte
- 2- Coin d'électeur - Fin de forme
- 3- Gaine - Gouvernail
- 4- Bison d'Europe - Facile
- 5- Règle - Cours intérieures
- 6- Attente - Rose à gorge
- 7- Soutien
- 8- Averti - L'Irlande du poète
- 9- Millionième du saut - Gros cube
- 10- Fort le ton - Viennes au monde

VERTICALEMENT

- 1- Second
- 2- Corps célestes - Pasier plat
- 3- Destiné - Souci quotidien
- 4- Calife - Venin
- 5- Saint des Pyrénées - Sec
- 6- Coin de matou - Affirmatif
- 7- Diapra - Précis
- 8- Assassinats
- 9- Fleuve d'Espagne - En exercice - Gourrou
- 10- Greffé - En haut des cuisses

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			9	3	8		1	6
1	8			5		9		
3					7			
	6			4	2		5	9
9	1						3	2
4	2		3	1			8	
			7					1
		1		6			9	4
2	7		5	9	1			

Difficile

			9		5	6		7
		7		6				
4					3	5		
		8		7				2
		1		8		7		
6				5		9		
		3	5					6
				2		4		
9	6	1		4				

Moyen

	4	3	2		9			
6						3		
7				6		5	1	
	2	1				7		9
	3						8	
4	7					2	3	
3	9		1					7
		4						8
			6	4	9	1		

Expert

	5			3			2	
	6				1	7		
1								
	1	9	8					2
			5		4			
7					9	4	8	
								3
		8	4					9
	9			6				5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	5	6	2	1	7	4	9	8
9	2	1	4	8	5	3	7	6
8	4	7	9	3	6	2	1	5
6	8	3	7	5	4	9	2	1
2	1	5	3	9	8	6	4	7
4	7	9	6	2	1	8	5	3
5	6	2	8	7	9	1	3	4
7	9	4	1	6	3	5	8	2
1	3	8	5	4	2	7	6	9

Difficile

7	4	8	5	9	6	3	2	1
2	9	1	8	7	3	4	5	6
5	3	6	1	4	2	8	7	9
1	8	2	4	3	5	9	6	7
9	6	3	7	1	8	5	4	2
4	5	7	6	2	9	1	3	8
6	1	4	3	8	7	2	9	5
3	2	5	9	6	1	7	8	4
8	7	9	2	5	4	6	1	3

Moyen

6	2	9	8	5	7	4	1	3
4	1	3	6	9	2	5	7	8
5	7	8	4	3	1	2	9	6
8	9	7	5	4	3	6	2	1
3	6	4	2	1	8	9	5	7
2	5	1	7	6	9	8	3	4
9	4	5	1	7	6	3	8	2
7	8	6	3	2	5	1	4	9
1	3	2	9	8	4	7	6	5

Expert

1	2	7	3	4	9	5	6	8
3	8	4	6	2	5	1	7	9
5	6	9	8	1	7	2	3	4
6	3	5	9	8	1	4	2	7
7	9	1	2	5	4	6	8	3
8	4	2	7	3	6	9	5	1
2	7	6	4	9	3	8	1	5
9	5	8	1	7	2	3	4	6
4	1	3	5	6	8	7	9	2

Sport

Botola Pro D1 : Premier carton de la saison du Wydad



Ph. Bahafid

Le Wydad Casablanca s'est imposé face au Difaa El Jadida par 4 buts à 1, en match de la 4^e journée de la Botola Pro D1 de football, disputé samedi au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

Yassine Fatine a ouvert le score pour les visiteurs en transformant un penalty (39^e), avant que Nabil Marmouk n'égalise (45+6^e). Walid Nassi (47^e), Ismail Moutaraji (70^e) et Mohamed Raihi (90+5^e) ont donné l'avantage aux locaux.

Grâce à cette victoire, le Wydad Casablanca

grimpe provisoirement à la 1^{ère} place du classement avec 7 unités, ex æquo avec la Renaissance Zemamra et le Maghreb Fès, tandis que Difaa El Jadida occupe la 11^e position (4 pts).

À propos de la RCAZ, elle a surclassé à domicile le Chabab Mohammedia par 3 buts à 0. Les deux buts des locaux ont été inscrits par Zakaria Bahrou (14^e) et Hamza Rhattas auteur d'un doublé (50^e, 71^e).

Il s'agit là de la quatrième défaite d'affilée de l'équipe fédérale qui ferme la marche avec 0 point au compteur.

Le troisième match disputé samedi au stade municipal à Berrechid entre la Jeunesse sportive Soualem et l'Union Touarga s'est soldé sur un nul blanc.

Vendredi au Stade du 18 Novembre de Khémisset, le Maghreb de Fès a battu par la plus petite des marges (1-0) le Hassania Agadir. L'unique réalisation du MAS a été signée Hamza Janati à la 10^e minute du jeu.

Cette quatrième journée devait se clôturer dimanche avec les matches MAT-CODM, FUS-IRT et OCS-Raja.

Divers

Beach-soccer

L'équipe du Maroc de beach-soccer a pris le meilleur sur son homologue émiratie par 6 buts à 4, vendredi à Dubaï en match amical. Cette deuxième rencontre amicale s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale pour la Coupe d'Afrique des Nations (Égypte-2024).

Les buts des hommes de Gilberto Da Costa de Souza ont été signés Adnane Oubabri, Amine El Baidouri, Reda Zahraoui, Zouhair El Jebbary et Mhamed Manar.

Le premier match amical entre les deux équipes, joué mercredi dernier, a tourné à l'avantage des Nationaux (6-5).

Taekwondo

L'équipe nationale de taekwondo (juniors) prendra part, du 1^{er} au 7 octobre à Chuncheon en Corée du Sud, aux championnats du monde de la catégorie.

Lors de ces championnats, la sélection nationale masculine sera composée de Fahd El Hammouchi (-45 kg), Mohammed Yassir Ben Charif (-55 kg), Adam El Amrani (-78 kg) et Ahmed Errahali (-78 kg).

Pour ce qui est de la sélection féminine, elle comprend Farah Touzani (-44 kg), Rania Riyah (-46 kg), Salma Kajji (-49 kg), Malak Chahid (-52 kg), Amina Dahhaoui (-55 kg), Fatima Zahra Nems (-63 kg), Khaoula Abbaoui (-68 kg) et Khadija Lamdardar (-68 kg).

Les membres de l'équipe nationale seront encadrés lors de ces championnats par les cadres techniques Reda Rachidi, Samir El Karroumi et Hamza El Kharrab.

Hicham Dguig

Le stratège qui a métamorphosé le futsal marocain

Discipline et pragmatisme restent sa devise fondamentale. La victoire son dessein primordial. Grâce à sa patience et ses sacrifices, il a réussi à hisser le futsal marocain à des sommets jusqu'alors "inatteignables". Hicham Dguig... La force tranquille !

Pour lui, le talent pourrait gagner des jeux, le travail d'équipe et l'intelligence gagnent des championnats. Lorsqu'il s'exprime, il est clair et précis. Sur le terrain, il est communicatif et déterminé. Le natif de Kénitra est devenu, au fil des années, cet artisan qui a permis au Maroc de s'accaparer une place de choix parmi l'élite de sa discipline "fétiche".

Grâce à son caractère "paternel", il a su piloter un groupe de jeunes, asseyant une solidarité imperméable pour garnir le palmarès du sport national des trophées les plus convoités. Dguig est également "la bonne personne à la bonne place" étant parvenue à exécuter "excellamment" la stratégie de la FRMF pour le développe-

ment de la pratique du football en général et du futsal en particulier, conformément à la vision de SM le Roi Mohammed VI.

Après une carrière de joueur à l'Ajax Kénitra et à la sélection nationale, l'homme calme du futsal marocain a changé de focalisation. De l'aire de jeu au banc de touche.

Arrivé en tête de la sélection nationale en 2010, il a parié sur le travail, le sérieux et l'abnégation pour mettre le futsal national sur les bons rails.

En effet, le coach, âgé aujourd'hui de 51 ans, ne va pas tarder à créer sa première sensation. Une première qualification en Coupe du Monde 2012 qui s'est déroulée en Thaïlande.

Cette performance ne sera que le début d'une succession d'épisodes heureux. Une deuxième qualification d'affilée au Mondial 2016 puis une troisième au Mondial 2021 ont fait de lui le premier sélectionneur au monde à se qualifier à trois Coupes du monde de futsal d'affilée.

En Lituanie, il a réussi l'exploit de ra-

mener les Lions de l'Atlas jusqu'en quarts de finale. Entretemps, le Cinq national s'était clairement distingué lors des compétitions continentales et régionales, en s'adjugeant trois Coupe d'Afrique d'affilée (2016, 2020 et 2024) et trois Coupes arabes consécutives (2021, 2022 et 2023). Du jamais vu !

Qualifié aux quarts de finale de la Coupe du Monde qui se déroule actuellement en Ouzbékistan, match que l'EN devait disputer hier contre le Brésil, Hicham Dguig ne cesse de démontrer que "chaque difficulté rencontrée est une occasion d'un nouveau progrès". Dguig, désigné meilleur entraîneur de futsal au monde pour l'année 2023 par le site spécialisé "Futsalplanet.com", a explicitement donné raison à cet adage depuis le début de la compétition. Le match contre la Selección du Brésil devait être la belle occasion pour une nouvelle Histoire.

Par Anouar Afajdar
(MAP)



Dopage : L'AMA demande la suspension de Sinner



Rebondissement dans le dossier du N.1 mondial Jannik Sinner: l'Agence mondiale antidopage (AMA) a annoncé samedi avoir fait appel et réclame une suspension d'une à deux années du joueur italien.

Alors qu'il avait été blanchi par l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (Itia) après avoir été contrôlé positif à deux reprises au clostébol, un stéroïde anabolisant, en mars, Sinner est rattrapé par une affaire susceptible de bouleverser la hiérarchie au sommet du tennis mondial.

C'est désormais le Tribunal arbitral du sport (TAS) qui doit trancher dans ce dossier impliquant le lauréat de l'Open d'Aus-

tralie et de l'US Open.

Sinner s'est dit "très déçu et aussi surpris" par cet appel, samedi après sa victoire sur le Russe Roman Safiullin en 8e de finale du tournoi de Pékin. "Il y a eu trois audiences et les trois se sont terminées très positivement pour moi", a-t-il dit à la presse.

En première instance, un tribunal indépendant avait conclu que le joueur italien de 23 ans n'avait commis "aucune faute ou négligence", une décision "pas correcte au regard des règles applicables" selon l'AMA.

En conséquence, l'instance antidopage basée à Montréal "demande une période de suspension d'un à deux ans" à l'encontre de Jannik Sinner.

Celui-ci s'était déjà vu retirer les points ATP ainsi que les gains obtenus lors du Masters 1000 d'Indian Wells, le tournoi au cours duquel il a été contrôlé positif et où il avait atteint les demi-finales.

Jannik Sinner incarne avec l'Espagnol Carlos Alcaraz, la relève du circuit ATP. Cette saison, les deux joueurs se sont partagés les quatre tournois du Grand Chelem.

Sinner est devenu il y a trois semaines le premier joueur italien à s'imposer à Flushing Meadows.

En pleine ascension après le gain de son premier titre majeur, à Melbourne, Sinner avait subi en mars 2024 deux contrôles antidopage positifs à huit jours d'intervalle: le 10 mars du-

rant le tournoi d'Indian Wells et le 18 mars hors compétition, mais juste avant le tournoi de Miami. Des quantités infimes de clostébol avaient été retrouvées dans ses urines.

Les deux fois, le joueur avait interjeté appel, ce qui lui avait permis de réduire ses suspensions automatiques (du 4 au 5 avril pour la première, du 17 au 20 avril pour la seconde).

L'Italien s'était défendu en expliquant avoir subi "une contamination par un membre de son staff, qui avait appliqué sur sa propre main un spray en vente libre contenant du clostébol pour soigner une petite blessure", selon l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (Itia) qui a accepté sa défense et l'a officiellement blanchi fin août.

Ce dossier rappelle celui de son compatriote Marco Bortolotti: testé positif au clostébol lors du tournoi ATP Challenger de Lisbonne en octobre 2023, l'Italien avait établi lui aussi la "contamination involontaire" et avait uniquement perdu les résultats obtenus lors de cette compétition, sans purger de suspension.

La décision de l'Itia de blanchir le natif du Trentin-Haut-Adige avait suscité des réactions outrées de certains joueurs, dont l'Australien Nick Kyrgios et le Français Lucas Pouille.

Avant l'US Open, Sinner s'était séparé de son physiothérapeute Giacomo Naldi, supposé l'avoir involontairement contaminé, et de son préparateur physique, Umberto Ferrara, qui avait fourni à Naldi le spray incriminé.

Le clostébol n'étant pas naturellement produit par l'organisme, aucune notion de seuil n'entre en compte: il suffit de détecter sa présence pour qu'un test antidopage soit considéré comme positif.

L'AMA le classe dans les "stéroïdes anabolisants androgènes", soit une longue liste de dérivés de la testostérone susceptibles de stimuler la croissance musculaire, sans expliquer toutefois quelle quantité aurait un effet significatif sur la performance.

Luis Enrique salue "la victoire très importante" pour le PSG contre Rennes



L'entraîneur du Paris SG Luis Enrique a salué la "victoire très importante" contre Rennes vendredi soir (3-1) pour la 6e journée de Ligue 1, après deux matches poussifs et à quatre jours du déplacement à Arsenal en Ligue des champions.

"Je suis très satisfait, très content de ce match, on a été très supérieurs, on a marqué trois buts et on aurait pu en marquer plus", a-t-il déclaré en conférence de presse.

Il a cependant relevé "l'exception des 15 dernières minutes parce qu'on a perdu le contrôle de ce que doit être un match à domicile à 3-0".

"On a été bien meilleurs en attaque qu'en dé-

fense, on a perdu beaucoup de ballons et donné des possibilités à l'adversaire" en fin de match, a expliqué le technicien.

Au final, "c'est une victoire très importante face à un très bon adversaire", s'est-il réjoui.

Interrogé sur les faiblesses défensives de son équipe sur coups de pied arrêtés, avant d'affronter un Arsenal redoutable dans l'exercice, Luis Enrique s'est agacé: "Le foot est injuste. Les adversaires créent très peu d'occasions, et là l'adversaire marque un but. Mais l'équipe a bien un meilleur pressing que l'an dernier, les statistiques le montrent, elle est beaucoup plus stable, c'est infiniment meilleur".

"On a été dominés par une équipe capable de nous prendre sur des transitions très longues et qui a puni nos pertes de balle", a dit son homologue rennais Julien Stéphan.

"Le regret que j'ai, ce sont les ballons récupérés dans les 30 derniers mètres et qu'on n'arrive pas à bonifier", a-t-il constaté, avant d'expliquer: "C'était le pari pris parce qu'ils ont un contre-pressing redoutable et on n'a pas les armes pour faire des transitions de 70 mètres".

"J'aurais bien aimé voir le match à 3-2 à la fin", a-t-il conclu, en référence à un but refusé d'Alidou Seidu.

Emiliano Martinez suspendu deux matches par la FIFA

L'e gardien Emiliano Martinez, dont la performance en finale avait privé les Bleus du titre mondial en 2022, a été suspendu deux matches par la FIFA pour un geste obscène et une gifle à la caméra, ont annoncé samedi la fédération argentine et l'instance mondiale.

"La commission de discipline de la FIFA a suspendu pour deux matches Emiliano Martinez pour des violations de l'article 13 du Code de discipline de la FIFA (comportement offensant et violation des principes du fair-play) lors des matches Argentine - Chili le 5 septembre et Argentine - Colombie le 10 septembre", écrit la FIFA dans une déclaration transmise à l'AFP.

Une sanction acceptée dans un communiqué distinct par la fédération argentine de football (AFA), qui a tenu néanmoins à "manifestar son total désaccord".

Martinez sera suspendu pour les matches de qualification en zone Amérique du Sud pour le Mondial-2026, contre le Venezuela le 10 octobre et la Bolivie le 16 octobre.

Après huit journées, l'Argentine domine les qualifications pour la Coupe du monde avec 18 points, deux unités devant la Colombie.

"Dibu" Martinez avait, à l'issue du match contre le Chili (victoire 3-0), placé une réplique du trophée de la Copa America, remporté par son pays cet été, de la même manière obscène qu'après la finale contre la France au



Mondial-2022.

Puis au coup de sifflet final de la défaite 2-1 contre la Colombie, il avait asséné une violente gifle à la caméra qui le suivait sur le terrain.

Le gardien d'Aston Villa est devenu une figure extrêmement populaire en Argentine, et symétriquement très impopulaire en France. Il avait notamment participé aux moqueries contre Kylian Mbappé lors des célébrations du titre mondial en Argentine.

Revenu en France avec Aston Villa pour un match de Ligue Europa Conférence contre Lille au printemps dernier, il avait échangé de nombreuses invectives avec le public des Dogues, exultant après avoir remporté la séance de tirs aux buts.

Enterrés ou immergés, de dangereux déchets de guerre disséminés en Europe

Des bombes, obus, mines, enterrés ou immergés: ces déchets militaires, hérités des guerres mondiales, présentent toujours des dangers mais sont aussi source de pollution en Europe, selon la directrice de l'Association environnementale française Robin des Bois, Charlotte Nithart.

Les déchets de guerre concernent particulièrement le sol français, concerné par de nombreux conflits dans un passé proche: la guerre franco-prussienne de 1870 et les deux guerres mondiales. "On trouve encore des munitions de 1870 tirées et non explosées".

Mais d'autres pays sont confrontés aux mêmes problèmes, comme la Belgique et l'Allemagne. Il y a aussi des déchets immergés entre l'Écosse et l'Irlande et d'une manière générale "sur toute la façade atlantique".

L'Est de la France, particulièrement touché, a vu des munitions jetées dans des lacs comme à Gérardmer, dans les Vosges, mais c'est aussi le cas dans les lacs suisses où ont été déversées "plus de 20.000 tonnes de munitions périmées". Le Léman n'y a pas échappé.

En France, "on voit que les archives, petit à petit, se ferment et leur accès est de plus en plus bouclé, alors que normalement, avec le temps qui passe, les archives s'ouvrent". "Même les chercheurs" ont des difficultés à retrouver la trace des dépôts.

Après la guerre, "les armées en déroute ont mis leur stock de munitions" dans le sol ou dans les lacs. "Le but c'était que l'ennemi ne puisse pas y accéder. Et puis après, il y a l'armée sur place, au moment du retour à la normale, qui, elle, a essayé, avec les connaissances du moment, de faire au mieux pour que ça soit inaccessible aux populations".

"Et donc, là, en fonction du contexte, ça a pu être inventorié, les sites localisés ou non, en fonction de qui était sur place et comment les archives ont été traitées."

En 1992, un journaliste d'un quotidien local avait reçu les confidences d'un homme mobilisé en 1940, qui racontait qu'un jour, un général était venu à Gérardmer et leur avait dit, à propos des munitions: "Foutez-moi ça dans le lac, mais surtout pas de jour, il faut que



personne ne vous voie".

"On sait que non seulement il y a le risque d'explosion immédiat, mais il y a aussi le risque de pollution et de dégradation des composés chimiques qui sont contenus dans ces munitions."

Les risques sont d'abord sécuritaires, avec un manque de sensi-

bilisation du grand public. Une dizaine de personnes meurent chaque année en lien avec ces munitions.

Une enquête du documentaire "Vert de Rage", diffusé en mai sur la chaîne publique France 5, a mis en évidence la pollution liée à ces munitions, notamment sur l'eau

quand elles sont immergées, avec des taux de TNT très élevés, ou encore de plomb.

Robin des Bois demande au ministère français des Armées "une transparence sur l'état des lieux, sur les priorités en fonction de la contamination qu'il peut y avoir, en fonction aussi des usages autour" des sites potentiellement pollués, en tenant compte "des lieux où une ressource en eau souterraine est potentiellement impactée mais est utilisée pour la consommation humaine ou pour des cultures".

Quant à l'enlèvement des munitions, elle souhaite "une solidarité de tous les belligérants", avec "un échange des meilleures techniques disponibles".

Des travaux interministériels sont déjà en cours et toute étude complémentaire pourrait permettre, "in fine, d'adapter les dispositifs de protection civile et environnementale existants", avait déclaré en décembre le ministre Patrice Vergriete, alors chargé du Logement.

La Commission européenne a lancé des groupes de travail sur cette problématique.

Recettes

Croquettes de thon à la Ricotta



Ingrédients :

250 g de fromage Ricotta
250 g de thon à l'huile égoutté
20 g de câpres (facultatif)
Des olives noires ou vertes (facultatif)
3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
2 cuillères à soupe de persil ciselé
1 cuillère à café de zeste de citron
1 cuillère à soupe de jus de citron
2 oeufs petit calibre ou 1 grand
50 g de fromage Parmesan ou autre
60 g d'Emmental râpé
1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
1 bonne pincée d'ail en poudre
Sel et poivre au goût
Chapelure pour la panure
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincées coupés en tout petit

morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

La Californie étend son interdiction des sacs en plastique

La Californie a étendu l'interdiction des sacs en plastique dans les magasins de cet Etat américain qui cultive son image progressiste, a rapporté ce week-end le journal Los Angeles Times.

Etat le plus riche des Etats-Unis, la Californie, qui abrite Hollywood et les géants de la tech, avait interdit les sacs en plastique à usage unique en 2014, autorisant toutefois les magasins à proposer à leurs clients des sacs en plastique assez résistants pour être réutilisables.

Mais, comme les défenseurs de l'environnement l'avaient prédit, la plupart de ces sacs sont rarement réutilisés ou recyclés.

Désormais, tous les sacs en plastique seront bannis, selon une loi promulguée dimanche par le gouverneur de Californie Gavin Newsom, un temps pressenti comme possible candidat démocrate à la présidentielle de novembre.

Cette nouvelle loi, qui entrera en vigueur en janvier 2026 selon le Los Angeles Times, ne concerne que les sacs de course, et non le plastique utilisé par les entreprises pour les emballages.

La promulgation de la loi californienne est survenue le jour où le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a salué un début de "convergence" dans les négociations du premier traité mondial pour lutter contre le fléau du plastique.

Les délégations de 175 pays se sont mises d'accord en 2022 pour finaliser un tel traité d'ici la fin 2024.

De la production de masse de ce matériau

dans les années 1950 à 2019, 140 millions de tonnes sont déjà accumulées dans les milieux aquatiques, selon une étude de 2023 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

